{BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants. 1937/11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisationcommerciale@bnf.fr**.

10e ANNÉE — N° 84 Prix : 1 franc NOVEMBRE 1937

L'Echo de la F.A.R.A.C.

ORGANE OFFICIEL ET EXCLUSIF
DE LA
FÉDÉRATION DES AMICALES RÉGIMENTAIRES
& D'ANCIENS COMBATTANTS
PARAISSANT LE 5 DE CHAQUE MOIS

Union des Sociétés Régimentaires fondée en 1898

Reconnue d'utilité publique par décret présidentiel du 8 Juillet 1924

Rédacteur en Chef : Pierre L. BENOIT

BUREAU HONORAIRE

Présidents Honoraires
GUITTER, ✻, ✠, ✠.
GUIGARD, I. ✠.
VIRAT Père, ✻.
Vice-Présidents Honoraires
Dr QUIDET, ✻, ✠.
PICHAUT H., I. ✠, ✠.
JOURDAIN, ✻, ✠.
TRIBOULAT, ✻, I. ✠.

SERVICES DE LA F.A.R.A.C.

Service Juridique
MILLOT, C. ✻, ✠
Carte du Comb. N° 14.928
SOLAL ✻ et GAYDA

Service des Remises
CASSET, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.658

Commission des Fêtes
G. LESENFANT, ✻, ✠, ✠, ✠, ✠✠
Carte du Comb. N° 20.816

Action Sociale et Propagande
BALME, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 71.413

Placement gratuit
FLIEG
Carte du Comb. N° 446.088

Services Médicaux
Médecine :
Dr PAGNIER, ✻, ✠
Chirurgie :
Dr BLOCH, ✻, ✠
Dentiste :
Dr ARNOLD

Commission du Journal
L. MOUSSOU, O. ✻, ✠
Carte du Comb. N° 123.368

Tir et Education Physique
MESSAL, O. ✻, ✠, C. ✠✠✠✠✠
Carte du Comb. N° 59.687

Porte-Drapeau titulaire
WALCH, ✻, ✠
Carte du Comb. N° 492
Adjoint
FOUCAUD, ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 18.778

Rédaction et Administration
28, BOULEVARD DE STRASBOURG, 28
Téléph.: Botzaris 18-48 PARIS-Xe Téléph.: Botzaris 18-48

COMITE DIRECTEUR

Président
J.-E. MAURER, C. ✻,
G. C. ✠, ✠, I. ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 188.942

Vice-Présidents
BALME, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 71.413
Léon MOUSSOU, O. ✻, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 123.368
F. MILLOT, C. ✻, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.928
MESSAL, O. ✻, ✠, C. ✠✠✠✠✠
Carte du Comb. N° 59.687

Secrétaire Général
G. LESENFANT, ✻, ✠, ✠, ✠, ✠✠
Carte du Comb. N° 20.816

Secrétaire Général Adjoint
P. BENOIT, ✻, ✠, O. ✠, ✠
Carte du Comb. N° 31.430

Trésorier Général
MACPHERSON, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 11.273

Trésorier Adjoint
M. HEBERT, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.657

Archiviste
SCHMID, ✠, O. ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.324

ADMINISTRATEURS

MINET, ✻, ✠, I. ✠
Carte du Comb. N° 16.239
DE CHARMASSE, O. ✻, ✠, ✠
G. O. ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 45.999
CASSET, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 38.058
TRANCHANT, ✻, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 513.312
FAES, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 36.757

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

HISTORIQUE DE LA F. A. R. A. C.

En 1898, le Colonel de VILLEBOIS-MAREUIL, atteint par la limite d'âge, quittait le commandement du 1er Régiment de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès. Fixé à Paris et désireux de toujours servir, il groupa en une « Union », bien modeste, les sociétés d'anciens militaires qui végétaient, isolées, dans la Capitale. Sept répondirent à son appel.

Le développement et le succès s'annonçaient rapides quand éclata la guerre entre le Transvaal et le Royaume Uni. Toujours chevaleresque, le Colonel de Villebois-Mareuil mit son épée au service du Droit et de la Justice. Il devait trouver, dans les rangs boers, une mort glorieuse, digne fin d'une vie généreuse et pleine de noblesse.

Pierre WALLARD, président de l'Association des Anciens Chasseurs d'Afrique, reprit le flambeau qu'il transmit ensuite au camarade PLANCHON, mort glorieusement pour la France pendant la grande guerre.

Entre temps, la petite Union était devenue une Fédération comptant 34 unions et sociétés présidée par LEMAIRE, également président des Anciens Chasseurs d'Afrique.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale priva, hélas! la Fédération de presque toutes ses forces vives. Elle se serait trouvée désemparée si le vice-président GUIGARD, secondé par LION et VIRAT PERE, n'avait eu souci de perpétuer le sentiment d'entr'aide et de solidarité qui était la raison même de son existence.

11 Novembre 1918! Les cloches sonnent joyeusement la fin de la guerre et la Victoire. La France entière vibre de gratitude pour ses 1.500.000 enfants tombés au champ d'honneur.

Les unions et sociétés se regroupent, de nouvelles associations se créent : 42 composent la Fédération en octobre 1920. Par 41 voix sur 42 votants, la Fédération confie ses destinées, en un congrès, au Président-Fondateur de la Légion (société de secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments de la Légion Etrangère), le camarade MAURER, constamment réélu depuis par acclamations unanimes.

Récompense officielle, la grande famille, devenue la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 juillet 1924. Son développement constant fait qu'elle réunit actuellement, décembre 1936, 124 unions et sociétés groupant plus de 130.000 membres.

Tous animés du même esprit de solidarité et de fraternité n'ont qu'une foi commune : l'amour de leur Pays et se tiennent à l'écart des discussions politiques, philosophiques et confessionnelles dont l'action ne peut être que dissolvante.

Affiliée à la Confédération Nationale des Anciens Combattants depuis sa fondation, participant assidument aux travaux de son conseil d'administration et de ses commissions, affiliée également au Comité Départemental de la Seine, la F.A.R.A.C. prend une part active à toutes les discussions pour l'amélioration du sort des Victimes de la Guerre dans le cadre des intérêts généraux du Pays.

Par son esprit conciliateur, par son désintéressement, par son énergie quand il est nécessaire, la F.A.R.A.C. a affirmé la grande place que lui valait déjà son ancienneté parmi les groupements d'anciens combattants.

Elle peut envisager l'avenir avec sérénité parce que son existence et son recrutement se prolongent avec les jeunes qui, leur service militaire accompli, ont hâte de grossir les rangs des amicales formant les rallonges de leur régiment.

UNISSONS - NOUS

L'union fait la force. Pourquoi rester isolé?

Amicalistes, la F.A.R.A.C. répond à vos aspirations : servir et non pas se servir.

C'est un devoir pour vous que de venir collaborer à l'œuvre commune. Vous ne devez pas hésiter.

Vous manque-t-il quelques précisions? Si oui, faites-nous le savoir. Un délégué à la propagande se rendra à tout rendez-vous que vous voudrez bien lui fixer pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Qu'il soit bien entendu que la F.A.R.A.C. ne s'immisce en quoi que ce soit dans la vie des sociétés qui conservent toute leur autonomie.

Aussi, n'hésitez pas : ADHEREZ A LA F.A.R.A.C.

(Voir page 3 de la couverture la composition de la F.A.R.A.C.)

L'Écho de la F.A.R.A.C.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
28, Boul. de Strasbourg - PARIS-10e
Téléphone : BOTzaris 18-48

ORGANE OFFICIEL
DE LA F. A. R. A. C.
Paraissant le 5 de chaque mois

ABONNEMENT
France : Un an..... 5 fr
Étranger : Un an..... 10 fr

Les manuscrits non inseres ne sont pas rendus — La teneur des Articles n'engage que la responsabilité de leur auteur
Les Abonnements partent du 1er Novembre de chaque aunée
Les Comptes-rendus des Societes doivent parvenir au Secretariat General avant le 22 de chaque mois

LA GRATITUDE ÉLÈVE L'HOMME !

Nous venons d'assister à des fêtes d'un caractère émouvant, à l'occasion de la venue en France d'un important contingent de l'American Légion, nous devons en féliciter et en remercier la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre qui, d'accord avec le Gouvernement, en a pris l'initiative, afin à prouver à nos camarades de combats et au peuple américain tout entier que la France est restée fidèle au souvenir de leur collaboration héroïque et désintéressée et que sa gratitude restera à jamais inaltérable envers cette grande nation démocratique, avec le désir de voir se resserrer davantage les liens d'amitié déjà anciens qui unissent les deux peuples.

Au cours des manifestations grandioses qui se sont déroulées notamment à Versailles, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la gloire des armées américaines en la personne du Général Pershing, je ne puis faire mieux que de relater certains passages de l'émouvant discours prononcé par le Maréchal Pétain, qui s'est exprimé dans des termes reflétant par leur élévation toute la pensée française.

En effet, si le Maréchal a placé le début de son discours au mois d'avril 1917... « Où la guerre, dit-il, « entre dans son 33e mois, après tant de luttes sans décisions, après un grand espoir encore une fois déçu, une « immense lassitude s'est emparée de l'armée française.

« A l'avant comme à l'arrière, la confiance chancelle pour la première fois, la France doute d'elle-même.

« Par bonheur, à ce moment, nos ennemis travaillent pour nous. Les insultes faites au pavillon de l'Union « ont soulevé l'indignation du peuple américain et poussé le gouvernement des Etats-Unis à intervenir dans « la lutte.

« C'est alors que le premier soldat américain aborde la terre de France.

« Sur ce sol étranger, la nécessité de se battre lui apparaît, sans doute, moins précise et moins impérieuse « qu'au combattant français. Celui-ci défend son foyer, sa terre et il les couvre directement de sa poitrine, pui- « sant son courage dans le sol même de la patrie.

« Le soldat américain, lui, à 1.500 lieues de son pays, n'en reçoit directement aucun réconfort moral. « Obligé de vivre et de combattre au milieu d'une armée et de populations dont il ne comprend ni la langue « ni la pensée, il subit un isolement que sa vitalité et sa gaieté naturelles ont parfois quelque peine à surmonter.

« Que les français fassent un effort pour imaginer l'état d'âme d'un citoyen de l'Illinois ou de la Virginie, « qui a quitté son foyer et franchi l'Océan pour se battre dans un pays qui lui est étranger, contre un adver- « saire réputé et redoutable! On attend de lui qu'il accomplisse le dur devoir de soldat avec le dévouement le « plus désintéressé en faisant, s'il le faut, le sacrifice de sa vie.

« Le citoyen américain a répondu magnifiquement à cette attente. De sa lointaine patrie, il a apporté une « foi enfantine — que le doute n'effleurera jamais — dans la puissance infinie de son pays.

« Réservoir d'hommes presque inépuisable, ressources d'un sol que la nature a comblé et d'un sous-sol « qui contient toutes les matières premières nécessaires à la guerre, crédits illimités, tout a été jeté dans la « balance par le gouvernement des Etats-Unis, en ce début d'avvril 1917..... »

Après avoir justement glorifié le concours inestimable que la nation américaine s'est efforcée de mettre au service du droit et de la justice, il nous est infiniment agréable de constater qu'un bienfait n'est jamais perdu, c'est ainsi que l'illustre Général Pershing, en arrivant sur le sol de France pour prendre le commandement de 3 millions de ses soldats, a prononcé une phrase qui restera à jamais historique : « Lafayette! me

voici », réplique loyale et noble au geste de la France qui, 130 ans auparavant, avait mis les glorieuses épées de Lafayette et de Rochambeau au service d'un jeune peuple qui luttait pour son indépendance et son honneur.

Et le Maréchal poursuit en proclamant que « ce monument est le témoignage de la reconnaissance fran-« çaise, et en particulier du combattant français envers le soldat américain qui sut se battre chez nous comme « il s'est battu chez lui et pour les siens, et envers le Général Pershing, le grand chef au cœur ferme et au « jugement indéfectible, expression parfaite des plus hautes qualités du peuple américain ».

Par ailleurs, l'opinion attentive a été informée du discours de la plus haute élévation morale prononcé par un grand citoyen, le Président Roosevelt, par lequel il a affirmé que non seulement les Etats-Unis sont sur le point de sortir de leur splendide isolement, mais encore, qu'ils sont décidés, à l'avenir, à prendre part à toutes les tractations du vieux monde, afin de sauvegarder la paix.

Souhaitons ardemment que ce sage avertissement du chef du peuple américain, soit de nature à calmer les trublions de la paix en proie à l'obsédant désir d'impérialisme, en produisant sur leurs opinions publiques, l'effet constaté en 1917 sur l'état d'esprit des peuples des Empires Centraux, à l'annonce de l'entrée en guerre à nos côtés du peuple américain.

Affirmons aussi une fois de plus, que si les amis Yankees savent être des business-men, ils portent en eux le plus élevé des sentiments de l'être humain : la gratitude! qualité qui ne peut être que le reflet d'une âme noble et généreuse, ceci n'en déplaise aux esprits chagrins qui ont colporté une certaine légende désobligeante à l'égard de nos amis et dont les anciens combattants français ont déjà fait justice.

Dans le chaos actuel où se trouve le monde, en présence des visées d'hégémonie des nations dites totalitaires, il appartient à la France, foncièrement attachée à la paix, de resserrer plus étroitement que jamais, les liens qui l'unissent aux nations démocratiques comme l'Angleterre et les Etats-Unis, car une entente sincère, dégagée de tout esprit de conquête, peut seule sauver l'Europe d'une catastrophe effroyable, en regard de laquelle la grande tourmente de 1914-1918 n'aurait été qu'un jeu d'enfant.

J.-E. MAURER.

JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE 1937

Rassemblement à 9 h. 30 Rond-Point des Champs-Elysées, devant le « Figaro », décorations et insignes bien apparents.

Défilé le long des Champs-Elysées, drapeaux, fanions et étendards déployés.

Occupation des emplacements réservés autour de l'Arc de Triomphe pour assister au défilé des troupes de la garnison de Paris.

La quête sur la voie publique étant autorisée, les camarades quêteurs désignés par leurs associations respectives pourront retirer au siège social, 28, boulevard de Strasbourg, à partir du samedi soir 6 novembre, troncs, fleurettes et leur carte confédérale authentifiant leur qualité.

Il est recommandé aux camarades quêteurs de se trouver à la fin de la journée du 11-Novembre, et à partir de 18 heures, au siège pour centraliser la recette en présence du trésorier général de la F.A.R.A.C. et de ses adjoints.

LA F. A. R. A. C. A L'EXPOSITION

Le dimanche 24 octobre, la F.A.R.A.C. a été reçue officiellement à l'Exposition Internationale de 1937.

Environ 250 camarades avaient répondu à l'appel du Comité Directeur et se trouvaient réunis à 9 h. 1/2 devant la porte du Trocadéro sous la direction du président Maurer, des vices-présidents Balme, Moussou et Messal et de la plupart des membres du Comité Directeur.

C'est un ancien combattant, médaillé militaire qui nous reçoit, M. de Gobineau, membre du Comité d'Accueil, représentant le Commissaire général; les présentations faites, nous entrons dans l'enceinte de l'Exposition. De la terrasse du Trocadéro, nous pouvons contempler le splendide panorama que constitue l'ensemble des pavillons étrangers, la Seine, le Pont d'Iéna, la Tour Eiffel et le Champ de Mars, puis nous nous dirigeons vers le pavillon allemand, que le Commissaire du Reich, M. Von Ruppel, a bien voulu nous convier à visiter. Nous y sommes accueillis par quatre aimables jeunes filles, qui nous guident avec autant de bonne grâce que de compétence à travers les réalisations de l'Allemagne moderne; nous admirons successivement : les mosaïques et les peintures qui ornent les murs du pavillon; la fabrication des objets en verre; le planétaire Zeiss; les reproductions étonnantes d'exactitude de tableaux et de manuscrits anciens; les appareils de télévision; les jouets de Nuremberg; les étoffes et caoutchoucs synthétiques; les porcelaines de Saxe, etc..., etc...

Cette visite terminée et après avoir remercié chaudement nos guides, nous nous dirigeons vers l'embarcadère; deux vedettes ont été mises à notre disposition et nous font faire le tour complet de l'Exposition,

de l'Ile des Cygnes au Pont de la Concorde et retour. Un soleil magnifique est de la fête; sous nos yeux émerveillés défilent le Centre Colonial de l'Ile des Cygnes, le Centre Régional, les pavillons des Etats-Unis, de Tchécoslovaquie, de Suède, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suisse et d'Italie. Puis voici le Palais de l'Elégance; le charmant petit pavillon du Bois, qui a été particulièrement admiré; les pavillons du Thermalisme, du Tourisme, des Métaux; les jardins du Quai d'Orsay; les pavillons de la C.G.T., de la Marine Marchande, puis après que nous avons fait demi-tour, le Palais du Froid, le Parc des Attractions du Cours Albert-Ier, le pavillon du Yachting; les pavillons allemands, portugais et de l'U.R.S.S. Nous voici de nouveau au Centre Régional, où nous débarquons. Nous traversons successivement la section basque, avec son fronton de pelote; la section du Languedoc; et nous admirons surtout la jolie place où sont réunis les pavillons du Limousin, du Périgord, du Lyonnais, de l'Ile de France, de l'Alsace-Lorraine et de la Champagne, tous plus beaux et plus attrayants les uns que les autres.

C'est à la Champagne que se termine notre visite; un somptueux vin d'honneur est servi et l'on débouche un nombre imposant de bouteilles des meilleures marques. Le plus illustre des vins de France pétille dans nos verres, et c'est joyeusement que nous buvons à la santé de la F.A.R.A.C., sans oublier de remercier les organisateurs de cette agréable et cordiale manifestation. Il ne nous restait plus alors qu'à nous disperser; et chacun s'en alla, enchanté de sa matinée.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'adresser nos très vifs remerciements à M. Paul Labbé, Commissaire général de l'Exposition; à M. André Cornu, Secrétaire général du Comité d'Accueil; à M. de Gobineau, qui nous a si aimablement accueillis et guidés; enfin à M. Von Ruppel, Commissaire général du Reich, pour l'accueil si cordial qui, par ses soins, nous a été réservé au pavillon de l'Allemagne.

Conseil d'Administration

SEANCE du 12 OCTOBRE 1937

La séance est ouverte à 21 heures par le Président MAURER.

Sont présents : Le premier vice-président BALME, les vice-présidents MOUSSOU, colonel MESSAL, le secrétaire général LESENFANT, le secrétaire fédéral adjoint Pierre BENOIT, le trésorier général adjoint HEBERT, les camarades FAES et CASSET, membres du Comité Directeur, WALCH, porte-drapeau, FOUCAUD porte-drapeau adjoint.

Excusés : Le vice-président MILLOT, le trésorier général MACPHERSON, le secrétaire-archiviste SCHMIDT, les camarades MINET, Christian de CHARMASSE, TRANCHANT, MASSE et FLIEG.

Le pointage des feuilles de présence révèle que 65 unions ou sociétés sont présentes ou régulièrement représentées. 3 se sont excusées.

Après lecture, le P.-V. de la séance du 12 juillet est adopté sans observation.

Le Président a le regret de faire part des décès :

— du camarade VAN GRASDORF, vice-président de la Légion et membre du Conseil d'Administration de la F.A.R.A.C.;

— de Mme TERRASSE, belle-mère du camarade AUDRY, chef adjoint du Cabinet du Ministre des Pensions;

— du jeune fils âgé de 5 ans du camarade BOCHET, secrétaire général des Chasseurs d'Afrique.

L'assemblée se joint au Président pour renouveler aux chers camarades et aux familles des disparus les condoléances douloureusement émues de la F.A.R.A.C.

Par ailleurs, le Président fait part de la très grave opération que vient de subir Mme MINET, épouse de notre camarade, Président du « Ralliement ».

L'Assemblée se joignant au Président, forme des vœux pour la parfaite réussite de cette opération, le prompt rétablissement de la chère malade et adresse au camarade MINET, ses sentiments de profonde sympathie.

Suivant l'usage qui veut qu'à la F.A.R.A.C. on ne reste pas sur de si mauvaises impressions, le Président a la joie de faire connaître à l'Assemblée, la promotion au grade d'officier dans la Légion d'honneur, au titre des Affaires Etrangères, de notre excellent camarade RIVOLLET, Secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, et la nomination au grade de chevalier dans le même ordre, au titre du Ministère des Pensions, de notre camarade LASSERON, le très sympathique Président des Anciens des 32e, 232e R.I., 69e R.I.T. et leurs cadets et membre du Conseil d'Administration de la F.A.R.A.C. auquel il s'empresse de donner l'accolade aux applaudissement de l'assemblée tout entière et prie aussitôt le premier vice-président BALME de vouloir bien donner lecture de l'article qu'il a consacré dans

l'Echo de la F.A.R.A.C., n° d'octobre, aux nouveaux promus et nommés. Après les applaudissements unanimes de l'assemblée, le cher camarade LASSERON remercie le Président et tous les camarades de la F.A.R.A.C. pour cette nouvelle marque de sympathie et les assure de son entier dévouement, car dit-il, pour lui aussi cette récompense n'est pas une fin mais un stimulant pour l'avenir.

Le Président annonce également la naissance du jeune Gérard Hallier, et adresse ses félicitations au « Burnous » présidé par le colonel FABRE, dont le fanion vient d'être décoré par Sa Majesté le roi Pierre II de Yougoslavie, de la Croix de Commandeur de la Couronne Royale de Yougoslavie.

Le Président fait part également de l'inscription au tableau de concours pour le grade de chef d'escadron de réserve du cher capitaine JARRY, Président des Chasseurs d'Afrique, qui vient également d'être promu commandeur de l'Etoile Noire du Bénin.

Dans le même ordre d'idée, il annonce également que le capitaine MAILLOT vient d'être promu commandeur de l'Etoile d'Anjouan et vient de recevoir la Médaille d'Or de l'Education Physique.

Le camarade FINOT, du Burnous, vient d'être nommé officier d'Académie et le camarade LEVY a été nommé membre des Comités Administratifs de Révision des Pensions à l'O.N. des A.C. et V.G.; à tous il adresse en son nom et en celui de la F.A.R.A.C., ses vives félicitations.

Admission. — Le Président met aux voix l'admission de la 36e D. I. Cette société remplissant les conditions requises est admise à l'unanimité.

Le Président souhaite la bienvenue au camarade HAU, Président de cette société, qui, très sensible à cet accueil si amical, en remercie le Président et assure tous de son entier dévouement.

Représentation. — La F.A.R.A.C. a été représentée :

Le 17 juillet, par le Président au banquet de la C.N., sous la présidence du Président Albert Sarraut, en l'honneur des Invalides Belges.

Le 19 juillet, par le Président au banquet de clôture de l'U.N.M.R.A.C., présidé par le Ministre des Pensions.

Le 21 juillet, par le premier vice-président BALME au banquet des Architectes Anciens Combattants.

Le 22 juillet, par le premier vice-président BALME, au meeting organisé par les Aveugles non pensionnés.

Le 29 juillet, par le premier viceprésident BALME, au Conseil d'Administration Extraordinaire de la C.N.

Le 30 juillet, par le trésorier général MACPHERSON et FOUCAUD, avec le drapeau, à l'inauguration du pavillon des Anciens Combattants, à l'Exposition.

Le 4 août, par le premier vice-président BALME, le colonel MESSAL et FOUCAUD avec le drapeau, à la Flamme, ravivée par les Anciens Combattants Anglais.

Le 11 août, au banquet offert par la C. N. à la Bristih Legion.

Le 5 septembre, par le Président au banquet de clôture du Congrès Fédéral des Alsaciens-Lorrains.

Le 9 septembre, par le premier vice-président BALME, au banquet de la C.I.A.M.A.C.

Le 12 septembre, par le premier vice-président BALME et FOUCAUD, au service de Requiem des A.C. de la 36e D.I.

Le 19 septembre, par le premier vice-président BALME, à la cérémonie deSaint-Méry, célébrée par les A.C. de la 97e D.I.

Le 21 septembre, par le Président au banquet organisé par la C.N. en l'honneur des Chevaliers de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Le 26 septembre, par le Président et le camarade WALCH avec le drapeau fédéral, à la Flamme, ravivée par Rancourt-Verdun (A.C. des 151e et 351e R.I.).

Le 3 octobre, à la journée nationale organisée par le Comité National la Gloire de l'Infanterie.

Le 5 octobre, par le Président et le Secrétaire général au banquet offert par le Ministre des Pensions aux membres de l'American-Legion.

Le 6 octobre, par le Secrétaire général à l'inauguration du monument élevé à la gloire de l'Armée Américaine et du Général Pershing.

Le 8 octobre, par le Président au banquet offert par le Ministre des Pensions au commander de l'American Legion.

Le 10 octobre, par le Président, au banquet offert par la C.N. en l'honneur des membres de l'Union des Anciens Combattants Français résidant à l'étranger, banquet qui eut lieu sous la présidence de M. Albert LEBRUN, Président de la République.

Le 11 octobre, par le vice-président MOUSSOU, au banquet de la F.I.D.A.C.

Invitations. — La F.A.R.A.C est invitée à se faire représenter aux diverses manifestations de la

F.I.D.A.C. et au service solennel célébré à la mémoire de Roger-Marie d'AVIGNEAU et à la réception de la F.I.D.A.C. à l'Hôtel-de-Ville.

Le 7 novembre, au Requiem célébré par les 21-23-41 et 43e R.I.C.

Le même jour, au banquet des A.C. du 227e R.I. (Groupe de Paris).

Le même jour également au banquet de réception, dans l'ordre national de la Légion d'honneur du camarade LASSERON et qui se déroulera sous la présidence du Président MAURER.

Le 21 novembre, au banquet du 73e et 273e R.I.

Le 24 novembre. — Le premier vice-président BALME représentera la F.A.R.A.C. au banquet des Anciens Combattants du 73e R.I. de Bethune.

Le 3 décembre. — Au gala des Officiers de Réserve de Paris.

La parole est donnée sur sa demande au premier vice-président BALME qui adresse tant en son nom qu'au nom de la F.A.R.A.C. tout entière, ses condoléances douloureusement émues à Mme Maurer, au Président et au camarade DUFTOY, pour le deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver par la mort du frère de Mme Maurer.

Le Président très touché par cette marque de sympathie, remercie le premier vice-président BALME.

Le Président fait connaître que grâce aux nombreuses démarches entreprises par le camarade DE CHARMASSE, une délégation de 250 camarades sera reçue officiellement à l'Exposition par le Comité d'Accueil à l'Exposition et donne tous détails à cette visite.

Il rappelle également que la F.A.R.A.C. aura l'honneur de raviver la Flamme, le 30 octobre, comme les années précédentes, un dîner amical suivra cette manifestation.

Situation financière. — En l'absence du camarade MACPHERSON, excusé, la parole est donnée au camarade HEBERT, trésorier général adjoint qui donne lecture de la situation financière ci-après :

En caisse au 31 juin 1937		23.541 95
Recettes	18.441 65	
Dépenses	15.254 85	
En caisse		26.728 75
Fond de dotation		8.333 33
Loyers d'avance		3.600 »
Actif fédéral		39.162 08

En présence de l'augmentation considérable des affranchissements, il est décidé que les convocations seront envoyées à l'avenir une dizaine de jours à l'avance, de façon à ne les affranchir qu'à 0 fr. 20 au lieu de 0 fr. 35.

Le Président adresse ses remerciements au camarade LEVY, pour le secours qu'il a pu obtenir en faveur de Mme Druon.

Lecture est donnée des vœux des A.C. du 73e et 273e R.I. et du camarade LIGIER.

Le vœu des anciens des 73e et 273e étant adopté l'unanimité, est aussitôt transmis à la C.N. avec prière d'en saisir le bureau confédéral. Quant au vœu du camarade LIGIER, il est transmis à la Commission des Revendications pour examen et rapport.

Une longue discussion s'engage au sujet d'une résolution présentée par cette Commission, ayant pour but d'astreindre tous les candidats de la F.A.R.A.C. a des postes nommés par décrets ministériels, présidentiels ou administratifs, de souscrire le jour même de la présentation de leur candidature, une lettre de démission, dont le C.D. ne pourra faire usage que si le camarade délégué ou la société à laquelle il appartient, venait à quitter la F.A.R.A.C. ou encore qu'au cours de son mandat le camarade délégué aurait failli à la confiance de ses camarades. De nombreux camarades prennent part à cette discussion, et comme un terrain d'entente sur la rédaction paraît difficile, le Président clôt la discussion en proposant le renvoi à la Commission pour un nouveau rapport, il en est décidé ainsi.

Correspondance. — Lecture est donnée d'une copie d'une lettre de remerciements adressée par le Président au Ministre des Pensions. Lettre de remerciements de Mme Druon. Dossier Pericard.

Lettres des Engagés Volontaires, des Garibaldiens, des Architectes Anciens Combattants, du camarade Triboulat, de la Confédération Nationale, de la S.T.I.R., lettre du camarade LEVY, posant sa candidature comme délégué de la F.A.R.A.C. à l'Office National du Combattant.

Lettre de la Fédération des Alsaciens-Lorrains, demandant aux membres de la F.A.R.A.C. d'apporter leur concours pour la vente de 80.000 billets de tombola.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 h. 55. *Le Secrétaire général*, G. LESENFANT

Comptes Rendus des Sociétés

LA LEGION

Compte rendu de la réunion du 9 octobre 1937.

A 21 heures, le président procède à une séance funèbre en présence de Mme et Mlle Van Grasdorf, veuve et fille de notre cher camarade vice-président, décédé le 9 septembre et enterré le 13, en présence d'une nombreuse délégation groupée autour du Drapeau; après avoir donné lecture du discours qu'il a eu la douloureuse mission de prononcer sur la tombe du cher disparu et de la lettre de remerciements qui lui a été adressée par Mme Van Grasdorf, le président invite l'assemblée à se joindre à lui pour envoyer au cours d'une minute de silence, une affectueuse pensée aux Mânes de celui que nous pleurons tous.

Etant donné les services innombrables rendus par Van Grasdorf à la Société pendant une quinzaine d'années, le président fait connaître que dès qu'il a appris sa mort, il a fait parvenir à sa veuve, le don de 300 francs prévu par la décision entérinée lors de la réunion du juillet, de plus il a recommandé Mme Van Grasdorf au camarade Louis Levy, afin que par son intermédiaire, elle obtienne un secours de l'Office National des A. C. et Victimes de la Guerre.

La séance régulière est ouverte à 21 h. 30 et la parole est donnée au secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 10 juillet qui, mis aux voix, est adopté sans observations.

Il est donné lecture des excuses des camarades Faure du Tremblay, Roudawitch, Nualart et Pailot.

Le président à la douleur de faire part du décès survenu à Saïgon, du cher camarade Heumann et adresse un souvenir ému à la mémoire du disparu. Comme il n'est pas d'usage de rester sur une pénible impression, il annonce le mariage de Mlle Richard, fille de notre cher et dévoué camarade Alexandre Richard, auquel il renouvelle les félicitations de la Société ainsi que ses vœux personnels pour le bonheur du jeune ménage.

Le président salue la présence du capitaine Debelle qui a présidé pendant 12 années la Société des Anciens Légionnaires d'Oran et qui, par suite d'un changement survenu dans sa situation, a quitté l'Afrique du Nord pour venir s'installer définitivement dans la banlieue parisienne; le capitaine Debelle très touché de cet accueil, souscrit séance tenante son adhésion comme membre de la Société.

Lecture est faite des lettres Meyer, Kochmann, Mme Gauvin, Aut et Henri Walter. Le secrétaire général fait un pressant appel aux camarades qui changent d'adresse pour qu'il en soit informé sans retard afin d'éviter des affranchissements par trop onéreux.

Le camarade Jacobson est désigné comme délégué au Conseil d'administration de la F.A.R.A.C.; le camarade Menké comme délégué au Comité constitué pour l'éection d'un monument à la gloire de l'Infanterie et le camarade Flote comme délégué à la Flamme, ces trois fonctions étant devenues vacantes du fait de la mort du camarade Van Grasdorf.

Le président a le plaisir de faire connaître à l'assemblée, que 250 camarades de la F.A.R.A.C. seront reçus officiellement le dimanche 24 octobre par le Comité d'Accueil de l'Exposition et il invite tous ceux qui voudront y assister de se faire inscrire séance tenante de façon que leur nom puisse être transmis sans retard au secrétariat général de la F.A.R.A.C.; 35 camarades se font inscrire aussitôt; le président leur indique le programme arrêté pour cette réception :

Rassemblement le dimanche 24 octobre à 9 h. 30 à la Porte du Trocadéro dès que les 250 camarades inscrits seront rassemblés, le groupe pénètrera dans l'enceinte de l'Exposition et visitera les pavillons allemands et polonais, ensuite il s'embarquera sur 2 vedettes pour faire une promenade sur la Seine à comencer par l'île des Cygnes et débarquera au pavillon de Champagne où un vin d'honneur lui sera offert par le Commissaire général du Comité d'Accueil, le tout gratuitement.

Le président invite également tous les camarades de se joindre à la F.A.R.A.C. qui aura l'honneur de raviver la Flamme le samedi 30 octobre, cérémonie qui sera suivie d'un dîner amical.

Enfin, il compte sur la présence de tous pour le défilé du 11 Novembre pour lequel des instructions précises seront indiquées par une circulaire spéciale.

Le président engage tous les camarades à renouveler ou à souscrire à l'abonnement de l'*Echo de la F.A.R.A.C.*, dont le prix annuel est de 6 francs au lieu de 5 francs par suite de toutes les augmentations que l'imprimeur a dû subir. Deux dons de 50 francs chacun dont les donateurs désirent conserver l'anonymat, sont remis au président qui avec un don de 20 francs envoyés par l'ancien légionnaire Raman, ont été versés à la caisse de secours immédiats, le président les en remercie vivement. Par ailleurs, le président ayant remis au trésorier une nouvelle somme de 1.000 francs, il ne reste plus comptable que de 1.298 fr. 80.

Le camarade Samol annonce qu'il vient d'être naturalisé et le camarade Polak fait connaître que sa naturalisation est également en voie de réalisation. Nos nombreuses démarches ont enfin abouti puisque par décret paru au *Journal Officiel*, à la date du 28 août 1937, les camarades anciens légionnaires sont à l'avenir exonérés du droit qui a été perçu jusqu'à présent sur la carte d'identité des étrangers et pour éviter tout équivoque, il est décidé que ce décret paraîtro en entier dans *l'Echo de la F.A.R.A.C.* à la suite du présent procès verbal de séance.

De nombreux secours sont distribués à des camarades nouvellement libérés ou anciens nécessiteux; plusieurs embauchages sont réalisés grâce au dévouement du camarade Flieg, quelques nouvelles adhésions sont enregistrées et plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h. 30. *Le Secrétaire général*, Cuérel.

AVIS TRES IMPORTANT
CONCERNANT LA CARTE D'IDENTITE
DES ETRANGERS

Le Président de la République française,
Vu la loi du 30 juin 1937, etc., etc.;
Vu le décret du 31 décembre 1934, etc. etc.
Vu l'article 12 de la loi des finances du 31 décembre 1935;
Le Conseil des Ministres entendu,
Décrète :

Art. 203. — Il est perçu, à l'occasion de la délivrance ou du renouvellement de la carte d'identité des étrangers, une somme de 200 francs dont 170 francs pour l'Etat et 30 francs pour le fonds commun à répartir entre les départements et les communes dans les conditions fixées par l'article 205.

En sont totalement exonérés, les étrangers ayant servi comme volontaires dans l'armée française pendant la guerre, les anciens militaires de la Légion Etrangère titulaires du certificat de bonne conduite et dont la demande de résidence en Frnace a fait l'objet d'un avis favorable de leur chef de corps ainsi que les étrangers apatrides appelés sous les drapeaux en exécution de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée ou justifiant de l'accomplissement de leur temps légal de service militaire dans l'armée française.

Bénéficient également de la somme réduite ou de l'exonération, les conjoints, ascendants ou descandants des travailleurs vivants avec ces derniers ainsi que les conjoints des étrangers apatrides visés à l'alinéa précédent.

Ces dispositions entreront en vigueur le premier jour du troisième mois qui suivra celui de la promulgation du présent décret.

Fait à Paris, le 28 août 1937.

Par le Président de la République :
Albert Lebrun.

Le Président du Conseil,
Camille Chautemps.

Les Ministres : G. Bonnet, M. Dormoy, Yvon Delbos.

SOLFERINO

Anciens des 76e, 276e et 36e R.I.T.

Réunion du 5 octobre 1937

La séance est ouverte à 21 heures, par notre camarade Macpherson, président.

La parole est immédiatement donnée au secrétaire général, pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sans observation.

Notre président nous fait ensuite part du décès du gérant de la F.A.R.A.C., aux obsèques duquel il a assisté. Il a présenté à sa veuve, avec ses condoléances, celles de tous nos camarades.

Puis, il donne connaissance de la correspondance : Carte du camarade Rosier, lettres de M. le Capitaine Féret, du camarade Debuire... Il nous dit qu'il a eu le plaisir de voir notre camarade Kosczuisko, qui adresse son bon souvenir à tous, et espère assister à une de nos prochaines réunions.

Macpherson nous informe que la F.A.R.A.C. ranimera la Flamme le samedi 30 octobre, il prie les camarades de venir nombreux au rendez-vous fixé à 18 heures, au métro Georges-V.

Le Président remercie notre camarade Casset qui, le 3 octobre dernier, a quêté pour le Monument de l'Infanterie; sur le produit de cette quête, la caisse de secours de Solférino a bénéficié d'une belle ristourne.

Sur l'invitation de Macpherson, le camarade Goyon, vice-président, qui, avec le porte-drapeau Hauteberque et quelques camarades, s'est rendu à Meaux, aux cérémonies du 23e anniversaire de la Bataille de la Marne, donne le compte-rendu de cette journée... Une couronne a été déposée au cimetière de Villeroy, sur la tombe de nos Anciens Frères d'Armes, et notre vice-président a prononcé quelques paroles.

Macpherson lui adresse ses bien vifs remerciements.

Le camarade Rosier, trésorier général, fait ensuite l'exposé de la situation financière, arrêtée au 30 septembre, qui est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général, SCHAAFF.

N.B. — La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 novembre 1937.

En vue des élections préparatoires qui auront lieu à cette séance, notre président compte sur la présence de tous les camarades.

AMICALE DES ANCIENS DU 5e R. A. P.

Assemblée générale du 14 octobre 1937. — Le petit dîner auquel nous avions convoqué nos camarades avait réuni 21 personnes, qui purent apprécier un excellent et copieux menu.

Une soixantaine de camarades sont présents à l'assemblée générale et nous pensons que l'auditoire aurait encore été plus important si le bulletin de la F.A.R.A.C. était paru à temps. Plusieurs camarades, absents depuis longtemps, assistent à la réunion, notamment Dailliez, Noël, de Prat, Liebert et Mme. Mailliard s'est excusé.

Le Commandant Chenal, président, ouvre la séance et prononce une allocution où il retrace l'activité de l'Amicale pendant l'année écoulée, qui est jalonnée de dates mémorables : Ste-Barbe, pèlerinages à Verdun en janvier et septembre, fête enfantine, cérémonie de la Flamme, sortie d'été. Nos réunions mensuelles ont été régulièrement suivies. Cette année a également vu la parution de l'annuaire si longtemps espéré.

Le Président salue de Prat, présent parmi nous, rappelle son action primordiale à la création de l'Amicale, son active présidence pendant dix ans, et reprenant une idée émise précédemment, propose de le nommer président honoraire, proposition acclamée à l'unanimité.

Le Commandant Chenal termine en souhaitant que l'année qui commence soit aussi prospère et aussi unie.

Le secrétaire fait un court rapport moral. L'Amicale comptait 173 membres au 1er octobre 1936; il y a eu 17 inscriptions et 3 décès et l'effectif actuel est de 187. Toutes nos fêtes et réunions ont connu une grande affluence; nos camarades approuvent donc les décisions des membres du Comité, ce qui est pour ceux-ci la plus agréable récompense.

Le trésorier Bliès lit ensuite le rapport financier. L'avoir au 1er octobre est de fr. 399,10 contre 456,55 l'année dernière. (Il reste 27 cotisations 1936 et 42 de 1937 à récupérer). La caisse de secours a distribué 340 francs et reste avec fr. 1.053 contre 992 en 1936. Les camarades Looss et Wick ont vérifié la comptabilité et l'ont trouvée en règle.

Tous ces rapports sont adoptés à l'unanimité et l'Assemblée générale donne au Comité quitus de sa gestion.

Les quatre membres sortants du Bureau: Bliès, Bouzaud, Gantier et Marniquet sont réélus ainsi que les deux censeurs Iooss et Wick.

Le bureau est ainsi constitué :

Président : Commandant Chenal.

Vice-Présidents : Aubert, Antoine, Caquez, Marniquet.

Secrétaires : Bouzard, Gallos.

Trésorier : Bliès.

Porte-étendard : Mailliard.

L'Assemblée a pris ensuite quelques décisions importantes.

Le bulletin de la F.A.R.A.C. contenant tous les renseignements relatifs à la vie de l'Amicale, *il ne sera plus envoyé aucune circulaire* (sauf cas d'extrême urgence). Nos camarades sont donc priés de lire attentivement le bulletin qui donne toujours à l'avance les dates. Cette mesure entraînera une économie importante et diminuera le travail du Trésorier.

Le service du bulletin sera supprimé à tous les retardataires qui n'ont pas payé leur cotisation depuis 1936. Cette décision est prise en vue d'économie car la F.A.R.A.C. vient de nous aviser que l'abonnement annuel au bulletin est porté de 5 à 6 francs. Etant donné que le bulletin reste le seul lien avec l'Amicale, nous insistons pour que les retardataires se mettent en règle (Chèque Postal 653.76, Bliès, 75, boulevard de la Villette.) Les camarades gênés n'ont qu'à prévenir Bliès.

Notre fête de Sainte-Barbe aura lieu dans les salons Vianey, le dimanche 19 décembre à midi. Le prix du repas est fixé à 36 francs, plus 3 francs pour l'orchestre, soit 39 francs (enfants 20 francs). Des cartes de bal vendues 5 francs seront distribuées dès la réunion de novembre. Adhésions accompagnées d'un versement de 20 francs, au plus tard à la réunion du 9 décembre.

A tour de rôle, chaque année, une des quatre Amicales donnera un lustre particulier à la fête de Sainte Barbe, à laquelle les membres des autres Amicales seront spécialement conviés; ce sera un moyen de réunir une fois par an un grand nombre d'anciens du 5e. Lille a été désignée pour cette année et nous espérons qu'un grand nombre de Parisiens pourra assister à la fête de Lille le 5 décembre. (Possibilité de billets collectifs, renseignements à la réunion du 11 novembre, adhésions à Bliès avant le 30 novembre).

Il est rappelé que l'Annuaire est paru avec la liste des camarades de Paris et Verdun et le compte rendu de l'inauguration du Monument aux Morts.

Toute la partie administrative ayant été expédiée, Schulz installe son écran de cinéma et projette d'abord le film pris à la sortie d'été dont il est déjà question dans le précédent bulletin. Ensuite il nous déroule le film fait à Verdun le 5 septembre, visite aux forts, sortie de la messe célébrée à l'ossuaire de Douaumont, inauguration de la rue, défilé dans la citadelle. Tout au long nous reconnaissons les physionomies des camarades. Les deux films sont parfaits et Schulz mérite toutes les félicitations pour sa réussite et nos remerciements.

Prochaine réunion aux Armes de la Ville, 66, rue de Rivoli, le jeudi 11 novembre à 21 heures. Nous avons pensé que ce serait une bonne occasion que de se réunir le jour de la fête de l'Armistice. Un repas groupera les camarades qui le désireront à 19 heures (prix 15 francs, prévenir Bliès avant le 5 novembre).

Fête de Sainte Barbe à St-Quentin, le 28 novembre.

Fête commune de Sainte Barbe à Lille le 5 décembre où sont conviées toutes les Amicales.

Réunion aux Armes de la Ville le 9 décembre.

Fête de Sainte Barbe à Verdun le 12 décembre.

Fête de Sainte Barbe de notre Amicale le 19 décembre.

Fête enfantine le dimanche 27 février.

AMICALE DES ANCIENS DU 23e DRAGONS

Naissance. — Mme et M. Albert Aubourg ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fille Jocelyne-Christiane, le 19 juin 1937.

Mme Albert Aubourg est la fille de notre très sympathique camarade Louis Débonnaire, du 3e Escadron, auquel nous adressons nos très sincères félicitations.

Tableau d'avancement de l'armée de l'air pour 1938. — Est inscrit au tableau pour Lieutenant-Colonel : le commandant Henri Peters, officier de la Légion d'honneur, 9 citations, dont 8 palmes.

Peters, maréchal des logis, fourrier au P.H.R. en 1915, était capitaine en 1916 dans l'infanterie où il fut grièvement blessé. Passé dans l'aviation en 1918, et après un séjour de six années en Syrie, est promu Commandant; il reçoit aujourd'hui la juste récompense de ses brillants et valeureux services.

Peters a droit à l'admiration et à l'amitié de tous ses camarades et, en lui adressant nos plus affectueuses félicitations, nous arroserons, comme il se doit, dans un prochain dîner, sa future cinquième ficelle.

Nécrologie. — C'est avec le plus vif regret que nous avons appris la mort, après une longue et douloureuse maladie, du chef d'escadron Alain d'Auzac de la Martinie, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, décédé à Vevey (Suisse) le 18 octobre dernier.

Malade depuis le mois de février, il avait été sauvé, en avril, par une transfusion de sang.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à St-Cyr (S.-et-O.).

Nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances émues et respectueuses.

P. Benoist.

***

LES CHAMOIS

Compte rendu de la réunion du vendredi 8 octobre 1937

La séance est ouverte 21 h. 45 par le Président Mr Gardinier, assisté du Colonel Reboul et des camarades Kiki, Sansoz, secrétaires, Véron, Verdun, trésoriers; Bouvier H., Dusseau, Maret, Masset, administrateurs.

Excusés : Chautagnat, Thomas, Cailloux, Godeau, Guiter.

Remarqués parmi les présents : Bruyas, Bertholliet, Bouvier et son fils, Dunand Louis, Garin, Jacob, Merceyrol, Mollard, Ollier, Signe, Tardy, Vorger.

Après avoir souhaité la bienvenue à deux nouveaux adhérents, les camarades Compagnon (297e) et Mari net Arnaud (97e), le secrétaire général donne connaissance du courrier : Comité du Monument Joffre, et notamment lettre de notre camarade Tardy, vice-président des Chamois de Lyon et résident de la section autonome des A. C. de Lyon (F.A.R.A.C.) demandant que les Chamois veuillent bien ranimer la Flamme le dimanche 10 octobre au nom de la Fédération des A. C. de Lyon, ce qui est accepté à l'unanimité.

Il demande ensuite la nomination d'une commission chargée de l'organisation de la journée du 14 novembre prochain (Cérémonie à Saint-Louis des Ivalides et le déjeuner qui suivra). Véron, Sansoz, Teyssèdre, Chautagnat sont désignés.

Au sujet du déficit du *Trait d'Union*, la question, avant d'être étudiée par le Comité devra être soumise aux différentes sections de province, intéressés autant que nous à l'existence de ce bulletin.

Le président fait ensuite un exposé intéressant des démarches que le Comité technique a dû entreprendre au sujet du Monument à l'Infanterie.

La prochaine séance mensuelle est fixée au vendredi 12 novembre prochain au siège social à l'heure habituelle.

La séance est levée à 23 h. 45.

Le secrétaire : Kiki.

N.B. — Beaucoup de Chamois ont répondu à l'appel du Comité et une imposante délégation s'est trouvée réunie le 10 octobre pour ranimer la Flamme. Le drapeau du Comité de La Flamme a été porté par notre camarade Dupin, secrétaire des Chamois de Lyon. Bouvier Polyte, notre As, portait le fanion des Chamois et le Dr Gardinier a ranimé la Flamme. Des remerciements sont adressés à ceux qui ont bien voulu se déranger de leurs occupations familiales pour répondre à la demande de nos frères lyonnais.

Le bruit ayant couru que notre secrétaire général avait voulu faire valoir ses droits à la retraite. Nous pouvons vous dire aujourd'hui que, mis en face de ses responsabilités et la crainte de sanctions dont il a été menacé par la majorité du Comité, il a dû renoncer à faire valoir ses droits.

LE RALLIEMENT DES ANCIENS DES 69e, 269e R. I., 42e R. I .T.

69e R.I.F. HAUTE-SEILLE

La séance est ouvert à 21 h. 15 par le vice-président A. Hébert, assisté des docteurs Bilhaut, vice-président, Bernard, E. Delanoë, Guillemant, Henry Pol, J.-B. Morelle, Viélard A., Jonnet, membres du conseil Louis Lévy, vice-président honoraire, 48 sociétaires étaient présents.

Excusés : Le président Minet, docteur Chamalet, Lutz, Chaumeron, Boucourt, etc...

Très ému, le vice-président Hébert présente les excuses de notre cher président retenu auprès de Mme Minet, qui vient de subir une très délicate et urgente opération avant hier, nous apprenons que l'état de l'opérée est satisfaisant et qu'il n'y aurait pas lieu de craindre des complications; Hébert donne lecture d'une notion de sympathie adressée à Mme et à notre cher président qu'il fait signer de tous les amis présents. Nous sommes heureux de revoir, ce soir, nos amis Henry Pol et Bégaud en meilleure santé, heureux également de la présence de l'ami Me Santarelli, avocat à la Cour, qui malgré ses nombreuses occupations, à tenu à venir à notre réunion mensuelle.

Hébert retrace à nouveau l'imposante cérémonie du 15 août, dont nous continuons le compte-rendu ci-dessous :

La remise des fanions aux compagnies du 69e R.I.F.

Ce furent des moments d'une importance considérable et d'une rare grandeur, ceux qui ont été vécus le 15 août au village de Lixing, une des plus éminentes personnalités militaires n'avait point jugé indigne d'elle, en dépit d'une écrasante besogne, de faire, pour les vivre, le voyage de Lixing avant d'en repartir directement pour le camp de la Courtine, aux confins de l'Auvergne.

Et c'est ainsi que la cérémonie de la remise des fanions aux bataillons et compagnies du 69e R.I.F. se trouvait placée sous la présidence effective du général Dufieux, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, inspecteur général de l'infanterie. Commandant du 1er bataillon du 69e en 1912-1913, le général Dufieux avait entendu prêcher d'exemple en montrant par une fatigante démarche le cas qu'il convient de faire de tout ce qui touche à la tradition et, comme il fut appelé à le dire, à la transmission du flambeau d'une génération à une autre.

La cérémonie s'est déroulée à Lixing, au matin de l'Assomption. Cette remise des fanions offerts par d'anciens officiers et d'anciens soldats du vieux 69e, prenait tout le sens d'une relève, d'une passation de consigne, d'une soudure entre hier et demain.

Ancien officiers étaient venus de loin... et de haut, puisque nous avons pu nommer le général Dufieux; à ses côtés se tenaient les généraux Pompey et Ménettrier, qui tous deux avaient commandés des compagnies du « beaux régiment ». Les anciens soldats étaient venus de Nancy surtout, avec la vivante prolonge du « Ralliement » que préside M. Raymond Richard, de Metz et de Paris; l'on se montrait parmi eux le doyen Bousrez vétéran de 1870, âgé de 89 ans. La municipalité de Nancy, restée fidèle au souvenir de l'une des plus belles unités de sa « division de fer », s'était fait représenter par M. Victor Chaize, grand mutilé de guerre, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

LA REMISE

C'est sur le plateau proche des casernements qu'eût lieu, à 9 heures, la remise des fanions devant les soldats, splendidement équipé,s vêtus depuis le colonel Baltazard jusqu'au dernier des hommes de la nouvelle tenue et coiffé du béret crânement campé sur l'oreille. Offert par le général Dufieux, son ancien commandant, le fanion du 1er bataillon lui fut remis par le grand chef lui-même; c'est le général Pompey qui remit au 2e bataillon le fanion offert par le général Prételat, son ancien commandant; et le général Ménettrier remit au 3e bataillon le fanion offert par les commandants Vannier et Navel.

Les vingt fanions des compagnies et spécialités leur furent remis dans l'ordre suivant :

1re *Compagnie Mixte*, offert par le capitaine Désassures et les anciens du 26e R.I., remis par le capitaine Désassures.

2e *Compagnie Mixte*, offert par M. Gobert, remis par le colonel Le Villain.

3e *Compagnie Mixte*, offert par M. Savignac, remis par M. Midon.

4e *Compagnie Mixte*, offert par M. Maurice remis par M. Dehaye.

C. D. M. I., offert par les souscripteurs remis par M. Minet, président du Ralliement de Paris.

C. D. E. I., remis par M. Jules Noirclerc.

5e *Compagnie*, offert par MM. Maurice Camal, Henri Jeanvoine, le général Pompey, remis par M. Camal.

6e *Compagnie*, offert par M. Roger, de Noisy-le-Sec, remis par M. Hébert, vice-président du « Ralliement » de Paris.

7e *Compagnie*, offert par les souscripteurs, remis par M. Cadot, officier de la Légion d'honneur.

8e *Compagnie*, offert par M. Boutin et souscripteurs, remis par M. Dinot.

C. E. M. 2, offert par les souscripteurs, remis par M. Schreiner.

C. D. E. 2, offert par les souscripteurs, remis par M. Marcel César.

9e *Compagnie*, offert par M. Richard, président du « Ralliement » de Nancy, remis par M. Weill.

10e *Compagnie*, offert par M. Paul Jacquot, bonnetier à Nancy, remis par le donateur.

11e *Compagnie*, offert par M. Walter, ancien directeur de l'Agence Havas, remis par

le donateur.

12e *Compagnie*, offert par M. le colonel Rousseau, remis par M. Aubrège.

C. E. M. 3, offert par M. Gobert, remis par M. René Cézard.

C. D. E. 3, offert par les anciens de la 3e Mitraille, remis par M. Deverne.

Musique, offert par M. Franot, remis par le donateur.

Transmission et Téléphone, offert par MM. Marcel César, Hiébler, Hœllenger, Ferry, Marfort, Petitjean, remis par M. Petitjean, grand mutilé, officier de la Légion d'honneur.

Le colonel Baltazard, sur le plateau, balayé par le vent qui soufflait en rafales, exalta l'émouvante et exemplaire fidélité des anciens à leur drapeau, dont il proposa l'imitation des jeunes générations présentement sous les armes. Derrière les quelques survivants de la grande guerre, leur colonel invita les jeunes soldats à évoquer les grandes ombres des valeureux morts, leurs anciens — puis il fit confiance aux jeunes pour garder les traditions de leur beau régiment et puiser dans son passé de gloire toutes les leçons d'énergie, de dévouement et de fidélité au devoir dont il se trouve tissé.

Le colonel Baltazard passa en revue sa splendide unité, laquelle semble bien avoir d'ores et déjà conquis tous les droits à la réputation de panache et d'allant du vieux 69e.

LA MESSE

La messe commémorative fut célébrée pittoresquement sur le socle d'un calvaire antique — socle apparemment fait d'une stèle funéraire gallo-romaine — encadré de deux puissants chênes. M. l'Abbé Barlier, dans une vibrante allocution, dégagea pour l'auditoire, le sens des exemples laissés par les morts et le devoir de fidélité que leur sacrifice nous ont créé.

Le chœur méritant des séminaristes soldats la rehaussa de ses chants et un soldat du 6e B.O.A. de Metz, chanta avec beaucoup d'âme et de rares moyens un fort beau « Panis angelicus ».

CONCERT-APERITIF

Après la messe, l'assistance gagna les casernements, dont le chef de bataillon Nouviaire, commandant le centre de Lixing, lui fit les honneurs. Puis la très remarquable musique du 6-9 exécuta de pied ferme, dans un rare souci de style, l'imposante « Marche des Bonnets à poils », à laquelle succéda, très enlevée, la « Marche de la Légion » — l'une des marches favorites du 6-9 d'avant-guerre — puis la « Marche du 69e », composée par Guy Ropartz.

C'est avec une vive émotion que le bon chef Franot vint féliciter son jeune successeur, le chef Pierson.

LE DEJEUNER

C'est dans trois locaux que durent être répartis les quatre cents et quelques convives qui devaient participer au déjeuner amical, servi par les cuistots du mess des sous-officiers.

Dans la salle principale, à la table d'honneur prennent place : MM. le général Dufieux, le colonel Baltazard, Victor Chaize, les présidents Raymond Richard, de Nancy, et Minet, du « Ralliement » de Paris, Hébert, vice-président parisien, parmi les convives les Parisiens Bernard Emile, porte-drapeau, MM. le colonel Le Villain, chef de musique Franot, lieutenant Baudelot et l'ami Pichon.

Chacun rendit hommage aux qualités organisatrice de M. le commandant Nouviaire et à l'art culinaire déployé par les cuistots du 69e, ainsi qu'au service impeccable assuré par de jeunes soldats vêtus de la chemise et cravate kaki.

Sur les tables avaient été disposées de nombreux menus illustrés de façons différentes, dessinés par Mlle Nouviaire, fille de M. le commandant du 2e bataillon, qui sait manier habilement le pinceau. Aussi, tous emportèrent-ils ce menu, en guise de souvenir.

LES DISCOURS

La place nous manque pour relater les discours prononcés alors que le champagne « Piervil » pétille dans les flûtes.

Disons cependant que M. le colonel Baltazard se montra plein d'esprit, que MM. Richard et Minet parlèrent au nom des anciens du 69e; que Victor Chaize laissa parler son grand cœur d'ancien combattant du Bois-le-Prêtre, et qu'en sa qualité d'ancien du génie, il rendit un éclatant hommage à l'infanterie, la Reine des Batailles, et plus encore au 69e, qu'il s'agisse des anciens du 6-9 ou des jeunes du régiment de la Haute-Seille.

M. le général Dufieux dit qu'il ne pensait pas en venant ici assister à un banquet aussi somptueux, mais que cependant il eut pu s'en douter, car dans la Bible, il est déjà question d'un « festin de Baltazard » (rires); l'honneur en revient aussi à l'organisateur, le commandant Nouviaire, qu'il tient à féliciter, de même que ses subordonnés.

Le grand chef de l'infanterie dit la joie qu'il a éprouvée de voir reconstituer le 6-9 et le contentement qu'il a goûté ce matin en voyant défiler devant lui le nouveau 6-9 qui entend se montrer digne de l'ancien.

Félicitations aux membres du « Ralliement » qui savent faire preuve d'une si belle camaraderie, car « la camaraderie est une chose exquise, la plus belle peut-être, qui soit dans la vie ».

M. le général Dufieux termine en disant : « A votre santé à tous, à celle de vos familles, aux vieux 6-9 et au jeune qui sera, dans l'avenir, digne de l'ancien, c'est-à-dire digne de notre belle France ! »

Il va sans dire que ce chef aimé fut l'objet d'une chaleureuse ovation.

Après avoir dégusté un excellent moka offert gracieusement par la « SANAL », grande amie du « Ralliement », les convives se rendirent dans la cour où les officiers, sous-officiers et soldats offrirent une fête amusante à leurs hôtes.

Pendant le café, un groupe de fillettes costumées en lorraine, vinrent offrir des fleurs aux présidents Richard et Minet, pendant que l'une d'elles, Mlle Viviane Deschaseaux, récita un compliment fort bien tourné.

MM. Richard et Minet félicitèrent ces enfants qu'ils embrassèrent ensuite.

FETE RECREATIVE

Elle comportait des scènes drôlatiques, corso fleuri, danses basques et auvergnates, une course hippique amusante, le tout agrémenté d'un joli concert donné par la musique, après quoi un bal termina cette belle journée passée dans l'allégresse et de laquelle tous ceux qui y assistèrent emportèrent un excellent souvenir.

Que les organisateurs, du plus grand au plus petit, en soient félicités et remerciés.

Une bonne nouvelle, la F.A.R.A.C. a pu obtenir pour la grande famille une visite à l'Exposition, le dimanche 24 octobre, rendez-vous à 9 heures porte Trocadéro; visites de pavillon, promenades en vedettes, réception au pavillon Champenois.

Nos amis docteur Bilhaud, vice-président, Bernard E., Bégaud, Beaujouen, Crotte, J.-B. Morelle, Henry Pol, Eggenspieller, Jonnet, Delanoë, Larue, Pichon, Pinçon, Piernet, Me Santarelli, se grouperont auprès du vice-président Hébert pour cette promenade.

Sademi 30 octobre, la F.A.R.A.C. ranimera la Flamme; rendez-vous métro George-V, à 17 h. 45.

Les sociétaires sont vivement priés de renouveller leur abonnement aux Echos de la F.A.R.A.C. qui part du 1er octobre 1937 jusqu'au 30 septembre 1938.

Abonnement porté à 6 francs (six francs).

Séance levée à 23 heures.

Le Secrétaire-adjoint, E. BERNARD.

Prochaine réunion mercredi 10 novembre 1937, à 20 h. 45.

***

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES 38e ET 238e D'INFANTERIE

Compte rendu de la réunion du 11 octobre

Séance ouverte à 22 heures, par le Président Miard.

12 Sociétaires présents.

Banquet et fête du mois de décembre. — La date en a été fixée au 12 décembre.

Une démarche sera faite auprès de la Direction de l'Hôtel Lutétia concernant le prix du banquet.

Tous les renseignements nécessaires seront donnés à la réunion du 8 novembre.

Comme tous les ans, notre banquet sera suivi d'une tombola. Les Sociétaires désireux d'offrir des lots pourront les apporter en venant au banquet ou en les faisant remettre au trésorier Fabre, 14, rue Sarrette, à Paris.

Prochaine réunion le lundi 8 novembre, à 21 heures, chez Fontanier, 99, rue St-Lazare, à Paris.

Fates un effort et venez nombreux à nos petites réunions. Vous nous ferez plaisir. Nous vous en remercions à l'avance.

Pour le Comité, FABRE.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

du 38e R.I.T.

P.-V. de la réunion du 1er octobre 1937

Séance ouverte à 21 heures. Notre président Gonon excuse Roy et Geissler, tous deux retenus à leur très vif regret.

Blay adresse son bon souvenir à tous.

Genet fait connaître qu'il a été informé par la famille de Gitton que celui-ci est malade et qu'il a dû entrer dans une maison de santé. Le président informe les membres présents que le bureau délèguera un camarade pour prendre des nouvelles de Gitton a qui nous souhaitons tous un retour rapide à la santé.

Notre président a eu la visite de Mme veuve Verhaegne qui a besoin de quelques renseignements pour lui permettre de réaliser sa demande de pension.

Nous apprenons que Contant et son fils ont été victimes d'un fort accident d'auto. Nous adressons à tous deux nos souhaits de complet rétablissement.

Le président rappelle que c'est le 5 octobre que notre Amicale aura l'honneur de ranimer la flamme et dit qu'une circulaire a été adressée à tous, comme il est fait tous les ans.

Décès. — Au début de la réunion, nous avons eu la très pénible nouvelle du décès de notre camarade Rousseau Albert (ancien de la 6e Compagnie). Rousseau habitait Pithiviers et il n'a pas été possible de lui rendre nos derniers devoirs, mais notre président fera parvenir nos condoléances à Mme Rousseau en lui disant tout le regret que nous éprouvons à la disparition de l'excellent camarade que nous avions malgré l'éloignement, l'occasion de voir parfois à Paris.

Toutes nos condoléances aussi à notre camarade Albert Lheure et à sa famille, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère Mme Louis-Appolinaire Lheure, décédée dans sa 89e année.

Mariage. — C'est avec un bien vif plaisir que notre président communique que Mlle Guillemine, de Montreuil, a épousé le 27 juillet dernier M. Pierre Dannis, étudiant en Médecine et comme notre camarade de Montreuil est présent à notre réunion, il reçoit les félicitations chaleureuses de tous et il est prié de transmettre aux jeunes époux tous nos souhaits de bonheur.

Prochaines séances : Assemblée générale le vendredi 5 novembre prochain, à 21 heures précises, et le vendredi 3 décembre prochain.

Le Secrétaire par intérim.

ANCIENS ET AMIS DU 401e R.I.

Tous nos camarades ont été sans doute surpris de voir notre bulletin paraître, la dernière fois avec quinze jours de retard; la cause provient de ce qu'une machine de l'imprimeur était détériorée. Ce fut d'autant plus gênant pour nous que nous lancions l'appel pour le banquet et la « Flamme »; mais il est tout de même paru à temps pour permettre à ceux qui avaient l'intention d'y participer de faire le nécessaire. Tout est bien qui finit bien.

Notre banquet eut donc lieu le 24 octobre comme convenu, mais notre cher général Passaga, de passage à Paris et en instance de départ sur la Côte d'Azur jusqu'en mai par ordre de son médecin, ayant manifesté le désir qu'avant ce départ, la messe pour les morts de la Gauloise ait lieu le 24 octobre, date anniversaire glorieuse pour notre belle Division, nous nous sommes donc entendus avec le 321e, nos Chasseurs et Mgr Gaston qui furent tous d'accord pour lui donner satisfaction. Saisissant l'occasion qui s'offrait à nous, nous en profitâmes pour convier nos chasseurs à nos agapes fraternelles; ils répondirent favorablement et nous eûmes la bonne fortune de voir enfin réunies toutes les unités combattantes de notre belle division.

Nos camarades Boussy et Rouff nous avaient trouvé en la Maison Nationale des Vins d'origine, boulevard Bonne-Nouvelle, un cadre magnifique et somptueux, un superbe salon, reproduction fidèle d'une des salles du château de Blois, qui fit l'admiration de tous les convives. Un banquet exquis, délicieux, des vins des meilleurs crus, servis à volonté, satisfirent les plus difficiles et les mets de choix firent les délices des plus fins gourmets.

Le général Passaga, obligé de suivre un régime des plus sévères, nous avait promis d'être des nôtres pour le dessert, à 15 heures. En effet, à 15 heures précises — ah ! ces militaires !... — il faisait son entrée, salué respectueusement par toute l'assistance debout. Un instant après, Benech, du 321e, ouvrit le feu... des discours et souleva la salle d'enthousiasme, en citant les faits d'armes de ce beau régiment, au cours de la journée du 24 octobre 1916. Avant lui, leur président Grillet, dans son allocution, avait dit sa joie de nous voir si nombreux, réunis autour de notre grand chef et s'excusait d'être obligé de s'absenter, pour se rendre auprès de sa femme gravement malade.

Après Benech, le président des chasseurs, De Trégomain, fit également allusion à cette belle journée anniversaire et retraça les phases de la bataille où les braves chasseurs de la Gauloise se couvrirent de gloire eux aussi.

Quand, à son tour, notre vénéré président, le brave « papa Kanon », le doyen de la salle (81 ans bientôt) se leva pour prendre la parole la salle éclata en applaudissements. Il dit qu'il était submergé par les flots d'éloquence de ceux qui l'avaient précédé et s'excusa de ne pas avoir préparé de discours, où il aurait pu, lui aussi, citer les nombreux actes d'héroïsme accomplis par le 401e au cours de ces combats de titans. (Henry Bordeaux, de l'Académie Française, qui faisait partie de l'Etat-Major du général Mangin, à Verdun, dans son livre « Verdun », ne cite-t-il pas à plusieurs reprises l'héroïsme de notre régiment en ne l'appelant à chaque fois que « le beau 401e » ? Qu'ajouterait-on de plus éloquent à un si bel éloge !) Dès qu'il fut assis, son émotion était si forte, il avait tant parlé avec son cœur, disait-il, que les larmes lui venaient aux yeux et je pus voir perler, aux paupières de nombreux assistants, une goutte furtive et vite essuyée...; la salle croula en applaudissements et fit une belle ovation à son doyen vénéré.

Le général Passaga se leva ensuite et dit sa satisfaction de se trouver à nouveau parmi les anciens poilus de sa belle division. « J'aurais voulu, dit-il, être avec vous tout au long de ces agapes; malheureusement, j'ai un médecin, qui voudrait me voir toujours allongé. Mais aujourd'hui, j'ai sauté le mur (*sic*) pour venir me joindre à vous; car je vous aime tous, officiers et soldats, mes chers Gaulois. » Il retraça en termes dignes d'un lauréat du prix Monthyon qu'il est, les phases principales de cette grande victoire du 24 octobre et fit rejaillir sur ses troupes tout le mérite de ce succès grandiose.

Quel brave homme, ce grand chef, porteur de la plus haute distinction pour un officier général, la médaille militaire ! commandés par un tel soldat, où ne nous aurait-il pas emmenés ! On le lui fit bien voir par l'ovation qui accompagna la fin de sa péroraison et nombreux furent les camarades détenteurs de l'ouvrage du général, *Verdun dans la Tourmente*, qui lui firent dédicacer leur livre, ce qu'il fit avec grâce et empressement.

Parmi les convives, on remarquait Mgr Gaston, le général de la Pomélie, le député Wiedeman-Goiran, les colonels Dulong, Fourès, Weil, Igier, les commandants Chamorey, Loury, etc., etc.

Pour le 401e, étaient présents, outre notre cher président Kanony, le brave et gaillard colonel Fourès, cité plus haut, et Mme Fourès, ainsi que le sympathique colonel Weil, cité d'autre part également, le capitaine Baudet et son épouse, le capitaine Legros, de Calais, les abbés Dufraysse et de Gourgue; nos camarades de Lille Flament Raoul, Mme et leur fils; notre érudit Roussel, docteur en droit; notre « bouif » national Vasseur et son épouse; Lhotte, Lévy; Dussarthou, Mme et leur fille; Rouff et Mme; Dupont; Bussy; Grozait et sa mère; Mathieu et Mme; Serru; Baudry, Foissey, son frère et Mme. Je m'excuse auprès des camarades qui auraient pu échapper à mes regards. Mme Hollier était venue elle-même excuser son mari, souffrant, et auquel nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Nous étions environ 120 : ce fut une réunion magnifique, et, lorsque nous partîmes vers les 17 h. 45, pour aller raviver la Flamme avec nos camarades du 321e, chacun félicitait les promoteurs de ce superbe et succulent banquet et promit de se retrouver au moins aussi nombreux l'année prochaine.

Avant le banquet, nous avions assisté tous à la messe à nos morts dite par Mgr Gaston en son église de St-Pierre de Chaillot; M. le Maréchal Franchet d'Espérey nous avait fait le grand honneur d'y assister en tenue, ce

dont nous le remerciâmes de tout notre cœur.

La veille, 23 octobre, à 18 h. 30, nous avions, nombreux, ravivé la Flamme; nos camarades du 321e et nos chasseurs nous accompagnaient avec leurs emblèmes. Merci à tous. Notre camarade Legros déposa la gerbe superbe et traditionnelle, barrée d'un large ruban tricolore au nom des Anciens Combattants du 401e.

Remerciements. — La famille Dreux nous a demandé de remercier, par la voie du Bulletin, tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner leurs marques de sympathie lors de leur cruel deuil, qui est aussi le nôtre; je le fais avec empressement pour les comités de Lille et de Paris.

Félicitations. — Nous apprenons avec plaisir que le fils de notre sympathique ami Raoul Flament vient de passer avec succès la deuxième partie du baccalauréat. Nous lui adressons, au nom de tous, nos plus sincères félicitations.

Changements d'adresse. — Lazard, 4, rue Pétrelle, Paris (9e); Augareils, percepteur à Aubourg de Saintonge (Charente-Inf.); Girard A., 6, rue du Progrès, à Yzeure (Allier).

Nouveaux adhérents. — Richez (Joseph), agent militaire, 9, rue Gambetta, Lambersart (Nord). Després (Alphonse), négociant, 305, rue Aristide-Briand, Le Havre.

Le secrétaire général, A. Foissey,
4, rue Torricelli, Paris (17e)

⁂

Section de Lille

Réunion du 10 octobre 1937

Chez Blampain, 109, rue Nationale.

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence du camarade Blaise.

Sont présents : Blaise, Blampain, Dervaux, Flament, Lemerre, Matthey, Perrignon.

Excusés : Buhot, Guillevic.

En ouvrant la séance, Blaise renouvelle les condoléances des anciens du 401e aux familles Cardon et Dreux. Le bulletin d'octobre n'étant pas encore parvenu, le président donne lecture de la copie du communiqué et des lettres de condoléances et de remerciements qu'il a reçues à la suite des deuils qui viennent de frapper notre société. Il remercie les camarades qui ont été représenter les anciens du 401e aux obsèques de nos infortunés camarades.

Puis il fait appel aux membres présents pour qu'ils répondent en novembre à l'invitation qui va leur être faite par la voie du bulletin. En effet, la flamme va être ravivée le 23 octobre par le 401e et à cette occasion, un banquet réunira les camarades venus assister à cette cérémonie du souvenir.

La prochaine réunion aura lieu chez Blampain, le 14 novembre à 17 heures.

Le Vice-Président, Blaise.

AMICALE DES A. C. DU 25e R. I. T.

Procès-verbal de l'Assemblée du 6 octobre 1937

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de notre ami Favereau.

Etaient présents: Favereau, Ohlmann, Hubert, Papillon, Prévost, Duployé, Berthelot, Potier, Labory, Margerie, Fournier, Saugères, Abrazard, Chaudet, Kobus, David, Millet, soit au total 17 membres.

Sont excusés: commandant Bayle, commandant Blanc, commandant Finat, nos camarades Godillot, Mariage et Astoix.

Le Président nous donne lecture de la correspondance reçue : lettre du commandant Blanc s'excusant de ne pas être des nôtres et en même temps donnant sa démission; lettre du commandant Finat, qui ne peut venir étant donné son âge assez avancé et, en même temps que lorsque la F.A.R.A.C. adresse l'*Echo*, la souscription des bandes porte au moins la mention « monsieur ». Il a reçu et la plupart de nos camarades sont dans le même cas, l'*Echo de la F.A.R.A.C.* portant sur la bande : le nom, purement et simplement. Il estime que la politesse élémentaire veut que l'appellation de « Monsieur » y figure.

Le Président va lui répondre en l'assurant qu'il va faire le nécessaire poaur que cet oubli ne se reproduise pas.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est adopté sans observations.

Notre camarade Hubert, trésorier, nous donne un état succinct de la situation de notre caisse. Il fait un appel impératif, et demande instamment que les camarades en retard se mettent à jour de leurs cotisations. Il en est malheureusement quelques-uns qui ont omis de payer ls années 1936 et 1937.

Il compte fermement que chacun se fera un devoir de se mettre à jour de ses cotisations.

Le Président nous dit n'avoir reçu aucune lettre de M. Goupil et qu'il avait demandé à nos camarades Bruneau et Papillon, lesquels allaient à la fête du 25e, de représenter notre Amicale à Château-Gontier.

Papillon ayant la parole, nous donne un compte rendu aussi exacte que possible de la fête.

Il a vu M. Goupil qui n'avait pas reçu la lettre du président Favereau, mais il a expliqué à Papillon que cette année il avait été difficile de réunir les camarades. Le jeu des congès payés ayant amené un peu de perturbation.

Néanmoins Papillon, que nos camarades Mayennais ne nous oublient pas; et que les amis de Paris, qui ont pu aller à Château-Gontier, ont été reçus chaleureusement.

Notre vieux camarade Daisneau est toujours aussi gentil et a beaucoup causé de tous nos vieux souvenirs.

Le banquet très bien servi, réunissait environ 500 camarades et comme à l'habitude la fête était très réussie.

Le président nous avise que la F.A.R.A.C. est désignée pour ranimer la flamme à l'Arc de Triomphe, le samedi 30 octobre.

Le rendez-vous est fixée à la station de métro George V à 18 heures.

Notre ami Prévost nous donne des nouvelles de Imbert qui a été gravement malade. Notre président Ohlmann, ainsi que tous les camarades présents remercient Prévost de ses nouvelles rassurantes, et le prient de présenter à Imbert les vœux que nous faisons tous pour son rétablissement.

Les camarades présents, ayant envisagé de faire un petit dîner amical pour le courant de décembre, chez notre restaurateur, l'ami Fournier, il est décidé qu'à notre réunion du 1er décembre, les camarades désireux d'être des nôtres, voudront bien donner leurs adhésions. Le prix du banquet serait d'environ 30 francs service compris, et sera perçu au cours de notre réunion.

La date serait fixée pour le deuxième samedi de décembre, c'est-à-dire le 11 décembre. Nous avons le ferme espoir d'être plus nombreux que l'année dernière, car chacun de nous n'a pas oublié la gaieté qui n'a' cessé de régner.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance à 22 h. 20.

Le Secrétaire.

RANCOURT-VERDUN

Anciens Militaires et Combattants des 151e et 351e R.I.

Réunion du 8 octobre

Etaient présents : Mayer, président, et Mme; Chaillet, vice-président, et Mme; Martin, vice-président; Dautruche, trésorier; Hunziker, Mme et Mlle; Henri Mayer et Mme; Ferrand, Mme et leur fils; Mérard et Mme; Belleville et ses trois fils; Mlle Torchon; Bésegher; Bausch, Carlon, Blot, Bigorgue, Lévy, Fourquemin, Bentin et ses deux fils, Husson et son fils, Godefroy et son fils, Bloch, Robert Emile, Laporte, Manat, Ponthieux, Bouchaud Michel, Maître et son fils, Coussy et son fils, Coustenoble, Grandier Vazeille, Martarèche, Lenfant, Baticle, Coussin, Landry, Dufour. Notre bon camarade Caillet s'était déplacé de l'Yonne pour passer une soirée avec ses vieux camarades; nous l'en remercions de tout cœur.

Excusés : Chapart, Dautruche, Denis, Lamorlette, Torchon.

Nous sommes au regret de faire savoir que notre bon camarade et secrétaire général Chapart, souffrant d'une très douloureuse crise de sciatique, est alité depuis un mois. Nous espérons et souhaitons de tout cœur qu'au moment où paraîtront ces lignes, notre cher et dévoué camarade Chapart aura depuis longtemps repris ses occupations et que nous aurons la joie de l'avoir avec nous à notre prochaine réunion du 12 novembre.

Notre Président signale deux nouvelles adhésions : Edouard Remise, ex-lieutenant au 151 R. I., 67, rue Damrémont, Paris; et Alain Kapférer, ex-caporal chef au 151e R.I., 116, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.

Nous sommes heureux de souhaiter à ces nouveaux camarades une cordiale et affectueuse bienvenue, en les assurant qu'ils

trouveront toujours le plus affectueux accueil au sein de notre belle association.

Notre président fait part qu'il a reçu la visite du général Boulet-Desbareau, du chef d'escadron Bourgoin, du commandant Bourjade du 151e R.I., du Capitaine L'Huillier et une communication téléphonique du Président Maurer et de notre ami Pauchaut, Président du groupement du Nord. Il fait part également que pour continuer la tradition, la fête de Rancourt-Verdun aura probablement lieu le samedi 1er mars 1938 et prie notre bon camarade Coussy, président de la Commission des fêtes, aidé des membres de cette commission, Carlon, Dautruche et Grandie-Vazaille de s'occuper dès maintenant de cette belle manifestation d'affectueuse camaraderie qui a toujours eu tant de succès. Les camarades qui pourraient nous indiquer une salle d'hôtel ou de restaurant où nous pourrions organiser notre banquet, bal de nuit, etc., à des prix raisonnables, nous feraient plaisir en nous le faisant savoir.

Cérémonie de la Flamme du 26 septembre. — Comme tous les ans à pareille époque, Rancourt-Verdun était désignée pour raviver la Flamme à l'Arc de Triomphe. A 1 h. au café de la Bourse, un déjeuner réunissait les camarades suivants : Délégation du 151e R.I.: Lieut.-Colonel Montet, Lieut. Remise, Lieut. Moquet, Lieut. Jourdan, Lieut. Huard de Verneuil, notre cher Président d'honneur, le général Boulet-Desbareau, Mayer, Président et Mme, Chaillet, vice-président et Mme; Martin, vice-président; Croin, de Cambrai, et Mme; Dautruche, trésorier, et Mme; Hunziker et Mme; Bigorgne et Mme; Giroux, Mme et Mlles; Dr Minkowski; Coussy et Mlle Edith; Bloch; Coustenoble et Mme; Belleville et son fils; Denis et Mme; Dufour; Torchon et Mlle; Maître et son fils; Godefroy; Bentin; Lucas.

Déjeuner très gai et très animé au cours duquel notre président remercia le Lieut.-Colonel Montet et ses officiers d'avoir fait le déplacement de Metz à Paris pour assister à la pieuse cérémonie de la Flamme et nous dit tout son espoir de voir les relations devenir aussi étroites et affectueuses entre le régiment d'hier et celui d'aujourd'hui qu'elles l'étaient sous le commandement du Colonel De Lattre de Tassigny.Enfin, il nous donne lecture d'un télégramme qu'il a reçu du Colonel De Lattre: « Du Mont-Dore. — De cœur avec tous camarades Rancourt-Verdun et délégation 151e, pieuse cérémonie Arc de Triomphe, vous envoie assurance mon attachement affectueusement fidèle. »

A son tour le général Boulet-Desbareau remercie affectueusement le Lieut.-Colonel Montet et le prie de remercier très sincèrement le Colonel Thierry d'Argeulieu de nous avoir envoyé cette belle délégation.

A 5 heures, nous recevons la délégation du Nord, forte de 30 camarades, et conduite par notre ami Pauchant. Un vin d'honneur est versé et l'on boit à la prospérité de nos deux beaux groupements.

Nous nous rendons ensuite place de l'Etoile où avait lieu le rassemblement général et où nous retrouvons un grand nombre de camarades. Avec nos frères du Nord et les familles, nous étions certainement une centaine. C'est un beau résultat qui est tout à l'honneur de Rancourt-Verdun.

M. Maurer, président de la F.A.R.A.C., dont nous connaissons l'inépuisable dévouement à la cause des anciens combattants, et qui avait répondu si affectueusement à l'appel de notre Président était présent, ainsi que le Général Boulet-Desbareau, le Lieut.-Colonel Sabaton et le Lieut.-Colonel Lisbonne, secrétaire général de la 69e D. I. Par une touchante attention, le Président Maurer avait demandé à nos camarades porte-drapeaux de la F.A.R.A.C. et de la Légion de se joindre à nous, porteurs de l'emblême de leur groupement. Nous les remercions très sincèrement ainsi que le président Maurer que nous assurons de notre vive et respectueuse sympathie.

Notre colonne se forme au premier rang de laquelle ont été priés de se placer M. le Lieut.-Colonel Montet de notre régiment et les officiers qui l'accompagnent, affirmant ainsi, une fois de plus, la liaison étroite et affectueuse qui existe entre le corps actif et Rancourt-Verdun.

Chacun se place autour de la dalle sacrée et notre camarade Pauchant accomplit le geste rituel; l'instant est émouvant. Sonnerie « Aux Morts », roulement de tambour et c'est la fin. Les officiers du 151e R.I. et les personnalités vont apposer leur signature au livre d'or.

Les camarades dont les cotisations ne seraient pas à jour nous feraient particulièrement plaisir en en adressant le montant à notre ami Dautruche, trésorier, 97, boulevard Soult, Paris (12e), ou en les réglant à notre prochaine réunion.

A la dernière réunion du 8 septembre, a eu lieu une simple, mais émouvante petite cérémonie, notre président ayant demandé à Caillet de remettre à son camarade Laporte (tous deux de la CM 1) la médaille commémorative de Verdun, qu'il n'avait pas encore, le fit avec une bien sincère et affectueuse sympathie qui alla droit au cœur de tous.

Malgré que les instructions ne sont pas encore reçues, il est probable que, comme les années précédentes les anciens combattants, à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, défileront avenue des Champs-Elysées, pour gagner l'emplacement qui leur est généralement réservé place de l'Etoile. En conséquence notre président prie les camarades de se joindre à lui et à la F.A.R.A.C. le jeudi 11 novembre, à 9 h. 15, Rond-Point des Champs-Elysées en face le journal le *Figaro*, porteurs de l'insigne.

Notre prochaine réunion aura lieu le vendredi 12 novembre au Café de la Bourse; ce sera en somme la vraie réunion de rentrée. Le Président compte sur tous les camarades et leur demande de venir plus tôt.

Le Président, Alfred Mayer.

GETTING - JONAS - TITAN

Société Anonyme au Capital de 5.400.000 frs

Anjou : 05-50 05-51 05-52

29bis, Rue d'Astorg PARIS (8e)

Courroie TITAN en cuir sur champ s'emploie sur toutes les transmissions

TITAN

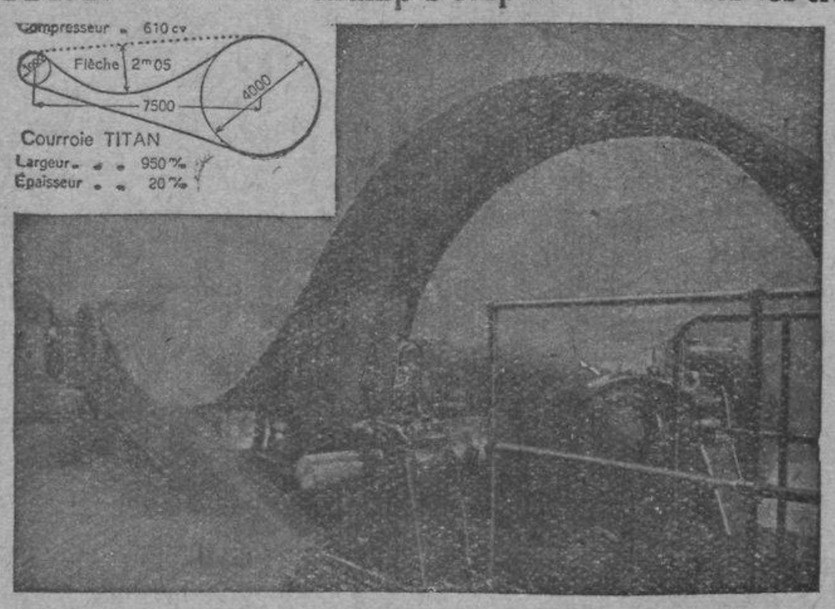

TITAN

Réduisez l'importance de votre stock de courroies

en utilisant la "TITAN-JUMEX" *brevetée S. C. D. G.*

On peut la découper en toutes largeurs utilisables immédiatement

Courroies plates en cuir "GÉJI Chêne et Chrome. Courroies en textiles, coton balata, poil de chameau, caoutchouc, pour transmissions et transporteur, Courroie TITAN-TRANSPORT" brevetée pour élévateurs à godets et transporteurs Cuirs emboutis, engrenages, cuirs verts.

AMICALE DES ANCIENS des 74e, 274e R.I. et 22e R.I.T.

Réunion du 13 octobre 1937

La réunion s'est tenue au siège de la F. A.R.A.C. sous la présidence de Millot qui, en ouvrant la séance, est heureux d'adresser au nom de tous, son amical salut à notre camarade Villeneuve, en France pour quelques mois, et de le féliciter pour son attachement à notre Amicale.

Décès. — Nous avons le regret d'apprendre le décès de Léon Brubacher de la 5e D.I. que nous avions vu assister fidèlement à tous nos pèlerinages ou banquets. Notre ami Rouzé a eu la douleur de perdre son beau-père, M. Constant. Aux familles de nos deux camarades, nous adressons nos condoléances émues en les assurant de notre vive sympathie.

Réception des Belges. — Après avoir donné des détails sur la réception de nos amis Belges, le 22 août dernier et les jours suivants, Millot fait approuver par l'assemblée les sommes engagées pour cette réception. A l'unanimité, il est décidé que le surplus des dépenses effectuées sur le total reçu à cet effet de nombreux sociétaires généreux, sera couvert par la caisse de l'Amicale.
ù—,M-pv4: àceteffet cmfhy cmfhyp mfhy m

Le président tient à remercier à nouveau les camarades qui se sont dépensés sans compter pour la réception de nos amis Belges et tout spécialement Bomé et Rigal qui ont eu pour la société toutes les générosités.

Birsanski rend compte ensuite de son déplacement au Havre où il représentait notre société au banquet organisé par les Anciens du 74e de cette ville. Il nous fait part du cordial accueil qui lui fut réservé et souligne l'exemple de camaraderie la plus franche que nous offre ce groupement. Il émet le vœu de voir se réaliser une liaison plus accentuée entre les trois groupes du 74e : Le Havre, Rouen et Paris.

P. Benoît, rédacteur en chef de *l'Echo de la F.A.R.A.C.*, en nous avisant que l'écho paraîtra en retard ce mois-ci par suite d'une avarie de matériel chez l'imprimeur, nous fait part du nouveau prix de l'abonnement, porté pour chaque sociétaire à 6 francs au lieu de 5 francs.

Landais propose que le montant de la cotisation de notre société soit modifié, en la laissant par exemple au prix de 12 francs et en y ajoutant 6 francs pour tous ceux de nos camarades désirant recevoir le bulletin de la F.A.R.A.C. Cette question sera soumise et discutée par l'Assemblée Générale de janvier.

Prochaine réunion : mercredi 10 novembre prochain, 28, boulevard de Strasbourg.

CONFEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Paris, le 26 octobre 1937

Monsieur le Président
et cher Camarade,

Lors de la discussion au Sénat du projet de loi sur la prorogation des délais de mise en instance de pensions, notre camarade Maurice Dormann a souligné ce qu'avait de pénible et d'injuste l'attitude prise par les services du Ministère de la Guerre, qui refusent à des Anciens Combattants, gazés pendant la guerre, l'homologation comme « blessure de guerre » de leur intoxication par gaz, pour le seul motif qu'ils n'ont pas été évacués.

La plupart d'entre eux ont refusé l'évacuation. De plus, ils sont titulaires de citations et possèdent des attestations confirmant les conditions dans lesquelles ils ont été blessés et qui mentionnent souvent leur refus de se laisser évacuer.

Il serait fâcheux que ces camarades qui ont été les plus vaillants, fussent aujourd'hui victimes de leur esprit de sacrifice et de leur héroïsme.

Dans le but de réunir tous les éléments d'une étude d'ensemble devant servir à faire revenir le Ministère de la Guerre sur des décisions prises précédemment et en vue de sauvegarder les droits des intéressés dans l'avenir, je vous prie de bien vouloir constituer, pour vos adhérents qui se trouvent dans ce cas, des dossiers qui devront contenir tous renseignements utiles sur leur situation actuelle, copies certifiées conformes des citations, attestations et toutes autres pièces en leur possession.

Je vous prie également d'inviter vos adhérents à vous transmettre ces documents écrits d'une façon très lisible, en même temps qu'ils vous feront connaître :

— Nom et prénoms,
— Date et lieu de naissance,
— Classe, bureau de recrutement et numéro matricule au bureau de recrutement,
— Grades et régiments successifs auxquels a appartenu l'intéressé au cours de la guerre 1914-1918,
— Adresses successives depuis la démobilisation.

Les dossiers étant ainsi constitués seront conservés par votre siège jusqu'à ce que la Confédération Nationale vous demande de les mettre à la disposition des enquêteurs.

Cette question présentant le plus grand intérêt pour vos camarades, je me permets de compter sur vous pour faire une large publicité à cette communication et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher camarade, à l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Secrétaire général,
Georges Rivollet.

Application de la loi d'amnistie

L'article 9 de la loi du 12 juillet 1937, a spécifié que pourraient être admis, par décret, au bénéfice de l'amnistie, les faits de désertion et d'insoumission antérieures au 24 octobre 1919, dont les auteurs auront appartenu effectivement à une unité combattante, ou auront été blessés ou cités.

Cette admission ne pourra être prononcée qu'après avis favorable d'une Commission qui vient d'être constituée par décret du 7 octobre 1937.

La Commission est présidée par M. Georges Rivollet, Secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre et les Anciens Combattant y sont représentés par : MM. de Barral, Charron, Fonteny, Rouast.

Les demandes d'amnistie doivent être présentées dans un délai de 12 mois à partir de la constitution de la Commission. Elles doivent être adressées au Ministère de la Guerre.

DÉMÉNAGEMENTS

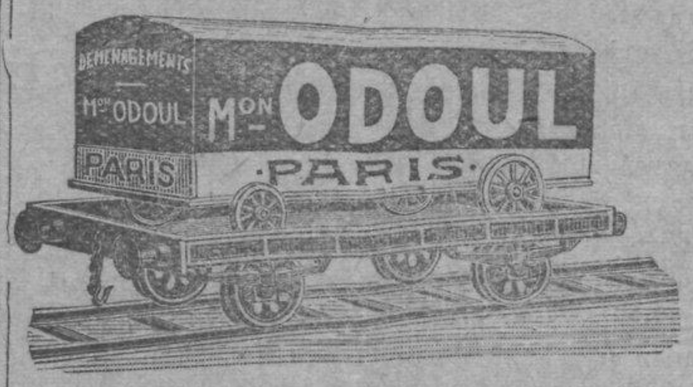

51, RUE BICHAT, 51
- PARIS -
Téléphone :
3 LIGNES groupées sous le N° COMBAT 10-30
SUCCURSALE :
1, RUE DE LONDRES
Téléphone : TRINITE 13-31

GARDE-MEUBLES
Tout en Ciment Armé et Cases séparées

Remise aux Lecteurs sur rappel du No 35.26 } 5 % sur Travaux PARIS et Garde-Meubles
3,50 % sur Travaux pà Voie Ferrée et Autos

CONFEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

Après avoir pris connaissance des délibérations du récent Conseil des Ministres concernant le rajustement des pensions de guerre,

Prend acte du premier effort accompli,

Mais constate que le montant du crédit prévu, s'il était confirmé officiellement, ne permettrait pas d'opérer un rajustement général en rapport avec l'augmentation du coût de la vie.

Rappelant que dans les circonstances graves traversées par le pays, les Anciens Combattants ont fait preuve de la plus grande abnégation, le Conseil d'Administration n'entend pas que cette attitude soit interprétée comme une marque de faiblesse.

Il décide en conséquence :

1° D'insister à nouveau auprès du Gouvernement pour que les crédits envisagés soient notablement relevés;

2° D'intensifier son action auprès des Commissions et des Groupes parlementaires pour que satisfaction soit donnée aux légitimes revendications des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Résolus à poursuivre sans défaillance son action pour le rajustement des pensions de toutes les Victimes de la Guerre et de la Retraite du Combattant, le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale adresse un appel pressant pour qu'ils conservent le calme et la dignité qui constituent leur force et doivent servir d'exemple à la Nation française.

Le Conseil d'Administration a fixé le Conseil National aux 27 et 28 novembre 1937. Ses assises se tiendront à la Maison de la Chimie.

JEAN
Maitre-TAILLEUR
— Ex-Coupeur —
de Grandes Maisons
6, Rue Villebois-Mareuil
COMPLETS, PARDESSUS
en tous genres
TISSUS Anglais et Français
Conditions exceptionnelles
aux Membres de la F.A.R.A.C
Tél. : ÉTOILE 54-12
R. C. Seine 428.536
PARIS-17

PREPARATION ET ENTRAINEMENT MILITAIRES TIR - EDUCATION PHYSIQUE

La S.T.I.R. (Société Amicale de Tir des Officiers et Sous-Officiers d'Infanterie de Réserve, S. A. G. n° 15.430), est une *Ecole d'Entraînement et de préparation militaires.* Elle est placée sous le patronage des Ministres de la Guerre et de l'Education Physique, du Maréchal Pétain, de la plupart de nos grands chefs militaires, dont le Général Inspecteur général de l'Infanterie, le Général Inspecteur général des Ecoles de perfectionnement, le Général Directeur de la P.M.S. et de nombreuses personnalités civiles et militaires dont le Président de la F.A.R.A.C. et le Colonel Messal, son vice-président. Elle s'adresse :

1° Aux *Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et soldats de réserve de toutes les armes.* Ceux-ci viennent à la S.T.I.R. recevoir un complément d'instruction pratique, que, faute de temps, les E.P.O.R. ou E.P.S.O.R. ne peuvent leur donner. Ils s'entraînent au Tir et à l'Education Physique, choses *indispensables*, notamment à nos jeunes réservistes. Ils s'*entraînent spécialement au tir aux armes automatiques (F. M. et mitrailleuses)*, recommandé par le Général Directeur de la P.M.S. Ils peuvent servir d'instructeurs à nos cadets. Ils ont des facilités diverses pour pratiquer les sports et passent à la S.T.I.R. leur brevet sportif et participent à tous les Concours et Challenges dotés de prix nombreux de la S.T.I.R.

2° Aux *Jeunes Gens* faisant de la *Préparation Militaire Supérieure* (P.M.S.) ou aux élèves des Ecoles Militaires (St-Cyr, Polytechnique, Ecole de Tir navale). Ces jeunes gens inscrits à la S.T.I.R. comme cadets, s'exercent au tir, à l'éducation physique (préparation directe aux examens de tir et d'éducation physique de la P.M.S. dont le coefficient est important). Ils peuvent suivre des cours de révision pratique militaire en certaines matières de leur programme. Ils passent le brevet sportif (accordant 5 jours de permission supplémentaire). Ils peuvent participer aux équipes et matches sportifs, et aux concours et challenges dotés de prix de la S.T.I.R.

3° Aux *Jeunes Gens* désireux de faire leur *Préparation Militaire Elémentaire.* Ceux-ci s'inscrivent comme Cadets à la S.T.I.R. et suivent les Cours d'Education Physique, de Tir, d'Education Militaire les préparant au *Brevet d'Aptitude Physique* (B.A.P.) et au *Brevet de Préparation Elémentaire au Service Militaire* (B.P.E.S.M.). Ces Brevets donnent des avantages sérieux; les jeunes gens ont la possibilité de choisir leur régiment, de devenir plus rapidement gradés, etc.

Pour s'inscrire ou pour demander des renseignements supplémentaires, s'adresser ou écrire au *Président de la S.T.I.R.*, 18, rue de Varenne, bureau n° 11, Paris (7e).

La S.T.I.R. est une grande famille militaire, créée par des Officiers et Sous-Officiers de Réserve, où les aînés que sont les réservistes s'entraînent aux côtés des jeunes, nos cadets et les instruisent dans un esprit de fraternité militaire. Nous demandons spécialement à tous les O. R. de la Région de Paris de venir à nous et de nous aider dans notre tâche, et de nous envoyer leurs jeunes gens. Nous faisons le même appel à tous les Réservistes, Sous-Officiers, Caporaux ou Brigadiers, Soldats, à tous les Anciens Combattants, à tous les Français qui, à l'heure grave que nous vivons, comprennent l'importance de la tâche que nous avons entreprise. Nous faisons un appel tout particulier à notre belle Jeunesse de France.

Lt-Colonel M. Mercadier,
Président de la S.T.I.R.

***

ŒUVRE DES VIEUX MILITAIRES

Après la période des vavances, l'Œuvre des Vieux Militaires a repris son entière activité et le Comité Directeur a été réuni en assemblée mensuelle le 11 octobre, première réunion de l'exercice 1937-1938.

M. le Président général Louis Buclon, après avoir repris contact avec tous ses dévoués collaborateurs à tracé devant eux un saisissant tableau de l'activité des membres du Bureau pendant le mois d'été.

A sa suite, M. Hamelin, président administratif, a donné un compte rendu réconfortant de l'activité des sections existantes, de la formation de 3 nouvelles sections déjà en pleine vie et promesses d'avenir, de la formation prochaine d'une dizaine de sections à Paris, en Province et jusqu'en Afrique du Nord.

Des félicitations chaleureuses furent adressées aux artisans de ce nouvel essor donné à notre grande et chère O.V.M. Elle peut être fière de ses dirigeants et tous les membres de notre grande famille peuvent faire confiance à tous les membres du Bureau ainsi qu'aux Présidents si dévoués des sections de Paris et Province.

Je tiens, à cette occasion à présenter nos félicitations à notre doyen, M. Bourgoin, Président de l'Union Amicale des A. C. d'Indre-et-Loire.

La section de Tours, en effet, malgré la dénomination ci-dessus, continue dans le cadre et dans l'esprit de l'œuvre-mère sa marche ascendante.

L'activité de M. le Président Bourgoin et de ses dévoués collaborateurs ne faiblit pas. Sa section, dans la Touraine, est bien connue pour le bien qu'elle répand autour d'elle : dons, bons de viandes, de charbons, etc., etc.

Plusieurs centaines de membres se groupent autour du président Bourgoin, assisté de ses dévoués collaborateurs et secondé dans son œuvre par sa dévouée compagne, Mme Bourgoin, providence des vieux soldats frappés par la misère.

Le Comité directeur de l'O.V.M. envisageant les problèmes que va lui apporter l'hiver qui s'annonce rude aux malheureux, fait appel à tous pour l'aider à secourir nos anciens frères d'armes déshérités. Les dons, même les plus modestes, sont acceptés, car il faut savoir que :

Donner à l'Œuvre des Vieux Militaires,
C'est semer joie et bonheur sur terre.

Le secrétaire général, M. Rouzet.

COTTAGES SANITAIRES DE SAINT-GOBAIN (Aisne)

L'Administration des Cottages Sanitaires de Saint-Gobain, rappelle aux malades suspects ou atteints de tuberculose pulmonaire, non alités, qu'ils peuvent faire dans cet établissement un séjour assez prolongé pour pouvoir obtenir des résultats appréciables.

L'établissement est situé à 1.500 mètres environ de l'agglomération, en bordure de la forêt de l'Etat, ce qui permet des promenades dans les bois, promenades toniques et stimulantes.

L'établissement comporte une installation médicale tout à fait moderne, avec laboratoire, agents physiques, salle de radiographie, pneumothorax, etc...

La base du traitement reste comme partout ailleurs, le repos et la bonne alimentation. La nourriture des Cottages est réputée parmi tous ceux qui y ont fait un séjour de quelque durée.

Actuellement, un certain nombre de lits sont vacants, et nous conseillons vivement aux malades ou aux suspects rentrant dans les catégories admises aux Cottages, de faire rapidement leur demande d'entrée afin de profiter de la belle saison.

Le séjour, qui n'est pas actuellement limité, est au minimum de six mois, et peut être prolongé.

Les Cottages admettent les catégories de maladies suivantes :

1° Anciens militaires bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919;

2° Anciens Combattants titulaires de la carte leur reconnaissant cette qualité;

3° Blessés civils de la guerre, pensionnés au titre de la loi du 24 juin 1919;

4° Pupilles de la nation et orphelins de guerre du sexe masculin, âgés d'au moins quinze ans.

Le prix de la pension comportant non seulement le séjour, mais tous les frais médicaux, pharmaceutiques, radioscopiques, de laboratoire, etc.., est de 27 francs par jour.

Ce prix peut être payé soit par le malade lui-même, soit par un organisme tel que, article 64, Office National du Combattant, Office des Pupilles de la Nation, Assurances Sociales, Assistance Médicale gratuite, etc...

Pour être admis au xCottages Sanitaires de Saint-Gobain, adresser une demande d'entrée à M. le Préfet, Président de l'Office Départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre du département, dont dépend le postulant.

Cet Office, qui a reçu les instructions nécessaires, établit le dossier et l'envoie à l'Office National à Paris, qui décide des admissions. Dès réception, par le médecin-directeur, du dossier, le malade est convoqué pour le plus proche lundi, les entrées ayant lieu uniquement ce jour-là.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Médecin-Directeur des Cottages Sanitaires de Saint-Gobain (Aisne).

***

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOTERIE NATIONALE

LOI DU 31 MAI 1933

REGLEMENT DU 2 FEVRIER 1937

1 MILLION 500.000 BILLETS

PRIX DU BILLET

100 FRANCS

Montant net des lots

Les lots sont exempts d'impôts

1 lot de 3.000.000 francs
4 lots de 1 million francs
6 lots de 500.000 francs
30 lots de 100.000 francs
150 lots de 50.000 francs
1.500 lots de 10.000 francs
1.500 lots de 5.000 francs
15.000 lots de 500 francs
15.000 lots de 1.000 francs
150.000 remb. à 100 fr.

59 lots de consolation de 30.000 francs
236 lots de consolation de 10.000 francs
354 lots de consolation de 5.000 francs

Montant total des lots : 90.000.000 de francs

Les billets gagnants nan présentés dans le délai de six mois à dater du tirage sont annulés.

(Loi du 23 décembre 1933)

Liste des Associations désignées pour raviver la Flamme dans le courant du mois de Novembre 1937

1. Union Nationale des Officiers en retraite.
2. Sté de la Légion d'honneur, Comité d'Enghien et Montmorency; Ligue d'Union Latine (Jeunes).
3. Amicale des Anciens du 330e R. I.; A. C. des 10e, 210e R. I. et 57e R. I. T.; Association amicale des anciens élèves A.C. de l'Ecole centrale.
4. Les Mutilés italiens; Externat Saint-Louis de Gonzague (Jeunes).
5. A. C. du Comité national des Sports; Group. nation. d'Educat. physique.
6. Les Orphelins de guerre de la Seine; Les Fils des Tués de Paris; Les Fils des Tués du Havre; Amicale des 145e et 345e R. I.; Amic. du 56e R. I.
7. Ligue des Chefs de section; U. N. C., section de Sissonne; 27e et 227e R.A.C.; Ass. des O.R. de Bordeaux.
8. Ass. amic. des O. R. du Repérage.
9. « Les Gueules Cassées », Union des Blessés de la face.
10. Les Anciens de la 163e D. I. (53e, 153e, 142e, 415e R. I., 244e R. A. C., 104e R. A. L., Compagnie 4/12, 4/62

Génie, Escadron divisionn. 14e Hussards, service de santé, etc.).

11. « La Flamme sous l'Arc de Triomphe », veillée d'honneur. Toutes les associations adhérentes.
12. Association des Officiers pharmaciens de réserve A. C.
13. U. N. C., Comité directeur.
14. Amicale des A. C. des 20e et 60e D. I.; Amicale du 25e R. I.; Le *Souvenir Français* de Tagnon; A. C. des 8e, 208e et 7e R. I. T.
15. U. N. C., sect. de Villebon-sur-Yvette.
16. U. N. C., sect. de Verneuil-sur-Seine.
17. La Fraternelle militaire.
18. Les Médaillés Militaires, 540e section d'Arcueil-Cachan; les Scouts de France (jeunes).
19. Les A. C. Montmartrois.
20. « Journée de l'Air » : les Bombardiers; Les Officiers de réserve de l'Armée de l'air; Association des O. R. de la D. C. A. et l'Amicale des Ecoles de perfectionnement de D. C. A.; Union lyonnaise des Combattants de l'Air.
21. Amicale de la 35e D. I. (7e, 9e, 11e, 20e, 207e R. I., 18e R. A. C., 117e R. A. L., etc.); U. N. O. R. de Seine-et-Oise.
22. Association amicale des A. C. volontaires israélites orientaux.
23. F. N. A. C., Amicale du 43e B.C.P.
24. Union fratern. des Vendéens de Paris.
25. Fédération générale des Associations des A. C. russes.
26. Ligue de défense des Victimes de la guerre; U.N.C., sect. du 7e arrond.
27. Amicale du 219e R. A. C.; U. N. M. R. et A. C. de Nogent-sur-Marne.
28. F. I. D. A. C.
29. Union fraternelle des Blessés de la guerre; Union des Mutilés rééduqués.
30. U. N. C., sections de Clamart et de Vanves.

960 : 1.000

VERSEZ 960 FRANCS
DANS UNE CAISSE PUBLIQUE
(Perception — Bureau de Poste Banque)
VOUS OBTIENDREZ
UN BON DU TRESOR
émis pour faire face aux charges incombant à la Caisse des Pensions de Guerre
REMBOURSABLE
DANS UN AN
A 1.000 FRANCS
C'EST LE MEILLEUR PLACEMENT
COURTE DUREE
Sécurité totale — Bon intérêt

Ce journal est adhérent à l'Association Nationale de la Presse Combattante.

SUZE
APÉRITIF
A LA GENTIANE
Au cassis, au citron, ou nature, la SUZE est un gage de bonne santé et de longue vie.
L'AMIE DE L'ESTOMAC
Le Service Publicitaire, annonce N° 827

Le Gérant MACPHERSON

Impr. G. Cavallier,
28, rue du Départ - Paris (XIVe)

Liste des Unions et Sociétés Fédérées (1)

Le Ralliement (anciens des 69e, 269e R.I. et 42e R.I.T.).
Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique.
Anciens Défenseurs de Strasbourg.
Le Burnous (anciens spahis).
La Chiffa (anciens du 24e R.I., 224e et 17e R.I.T.).
Anciens Cuirassiers de Reischoffen.
Moskowa et Argonne (anciens des 113e, 313e R.I. et 39e R.I.T.).
Au Feu (anciens sapeurs-pompiers de Paris).
Sébastopol (anciens du 74e R.I., 274e R.I. et 22e R.I.T.).
Anciens du 67e R. I.
20e et 60e D. I. (Gênes).
Anciens du 132e R. I.
La Légion.
Les Bigors (artillerie coloniale).
Solferino (anciens des 76e, 276e R. I., 36e R. I. T.).
Anciens Combattants du 331e R. I.
Anciens du 38e R. I. T.
Anciens Combattants du 25e R. I. T.
Anciens du 221e et de la 71e D. I.
Bagatelle (anc. combat. du 150e R. I. et 350e R. I.).
Anciens Sous-Officiers du Génie.
La Méchéria.
Anciens du 8e Génie.
Anciens du 201e R. I.
Anciens Combattants des 3e, 105e, 111e, 311e, 412e R.A.L.
Anciens du 46e R. I. (Vauquois).
Anciens Combattants du Spectacle.
Union des Blessés de la Face (Gueules Cassées).
Anciens Combattants du 73e R. I.
Anciens du 4e Cuirassiers.
Harmonie du XIe.
Anciens du 29e R. I. T.
Anciens du 409e R. I.
Union des A. C. et Mobilisés de la Société du Gaz de Paris.
Anciens du 23e Dragons.
Anciens Combattants des 26e et 255e R. A. C.
Amicale des A. C. des 21e, 23e, 41e, 43e R. I. Cie.
Amicale des Anciens du 272e R. I.
Anciens des 172e et 372e R. I.
Amicale du 328e R. I. et 14e R. I. T.
Amicale des Anciens du 5e R. A. P.
Association des A. C. du 11e Cuirassiers.
Anciens Combattants du 72e R. I.
Anciens Combattants des 151e, 351e R. T. (Rancourt, Verdun).
Association des 30e et 238e R. I.
Anciens de la 5e D. I.
A. C. des 51e, 251e, 402e R. I., 11e et 211e R. I. T.
Anciens des 32e, 232e R. I. et 69e R. I. T.
A. C. des 31e, 231e, R. I. et 35e R. I. T.
Les Mobilisés de l'Assurance.
28e, 228e R. I. et 18e R. I. T.
A. C. des 147e et 347e R. I.
Amicale des Militaires Anciens des 2e et 2e bis de Zouaves.
Association Nationale des Anciens Militaires des Armées de Terre et de Mer.
A. C. de la S. T. C. R. P.
Amicale des 38e et 238e R. I.
A. C. des 104e, 304e R. I. et 32e et 232e R. I. T.
Œuvre des Vieux Militaires.
Vieille Champagne 306e, 332e R. I.
Union des Volontaires Italiens dans l'Armée Française et Survivants de l'Argonne.
« Les Chamois » A. C. du 97e, 297e R. I., 108e R. I. T.
Amicale des A. C. du 279e R. I. T.
Orphelinat Agricole des A. C. de la T. C. R. P.
Ligue de Défense des Victimes de la Guerre.
Anciens Combattants Bretons.
Anciens du 401e R. I.
Anciens Combattants du 205e R. I.
Association Amicale des Anciens Militaires du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.
Engagés Volontaires Alsaciens-Lorrains.
Association Amicale des A.C. de la Banque de France.
Association des Artistes de Music-Halls A. C.
Anciens des 90e et 290e R. A. L.
« Pointez », Amicale du 5e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens Poilus du XIVe Arrondissement.
Amicale des Anciens du 1er Zouaves de Marche.
Amicale des Anciens Artilleurs du 13e Corps.
Amicale des Anciens du 115e R. I.
Amicale des Anciens du 12e Dragons.
La Djellaba.
Fédération Nationale des Combattants Volontaires de la Grande Guerre 1914-1918.
Les Radios de la Seine.
Amicale des Anciens du 34e Régiment d'Artillerie de Campagne.
Amicale des Anciens du 4e Régiment de Chasseurs à Cheval.
Anciens du 48e R. A. C.
Association du Souvenir de la 81e R. I. T.
Association Nationale des Auteurs et Compositeurs Anciens Combattants.
Amicale du 19e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens du 7e Dragons.
Amicale Parisienne des A. C. du 227e R. I.
Amicale des A. C. du 215e R. I. (Albi).
Anciens du Génie de Saint-Quentin et de l'Aisne.
Anciens du Génie de Lille.
Engagés Volontaires de 1870-71 et 1914-1918.
Association Générale des Amputés (Amputés de Guerre, Blessés en service commandé et Victimes civiles).
Société Amicale de Tir des Officiers et Sous-Officiers d'Infanterie de Réserve.
Amicale des Anciens du 4e Hussards.
Association Amicale des A.C. du 37e R.I.T.
Amicale des Anciens Combattants de la Société Française d'Architectes.
Amicale des Anciens du 163e R. A. P.
Amicale des Anciens du 12e Cuirassiers à Pied et Groupe Léger de la 7e D. C.
Amicale de la 97e D. I. T.
Amicale des Anciens du 96e R. I.
Association des Aveugles.
Anciens Combattants Montmartrois.
Anciens de la 36e D.I.
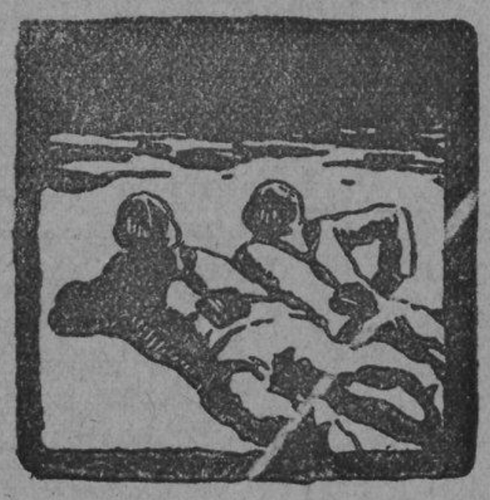
(1) *Etablie par ancienneté d'admission.*